

DECEMBRE
1980
N° 200

LUMIERES DANS LA NUIT

23° ANNÉE
LE N° 6,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



Dans ce 200° numéro
4 pages de plus

🕒 **Retour sur l'affaire
de Valensole**

→ page 3

🕒 **Des extra-terrestres
dans la bible ?**

→ page 15

🕒 **Ci-dessus : Felgnies
(Nord)**

→ page 25

🕒 **Enquêtes...**

Enquêtes...

Enquêtes...

→ pages 21 à 35

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Retour sur l'affaire de Valensole
- PAGE 15 : Des Extra-Terrestres dans la Bible ?
- PAGE 18 : Les OVNI du Passé
- PAGE 21 : Severac le Chateau, le 1er Août 1979
- PAGE 23 : Quasi-atterrissage avec Ufonaute à Ostricourt (Nord)
- PAGE 25 : Phénomène lumineux près du sol à Feignies (Nord)
- PAGE 28 : Etrange véhicule au-dessus de la R.N. 29 (Nord)
- PAGE 29 : Observation rapprochée dans l'Yonne, avec présence d'humanoïdes
- PAGE 32 : Le Septembre chaud de l'ufologie italienne (2)
Suite et fin
- PAGE 36 : Livre Reçu
- PAGE 37 : D'un livre à l'autre
- PAGE 38 : Nouvelles récentes
- PAGE 39 : Courrier

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 2 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 63 F. — de soutien à partir de 75 F.

ETRANGER : majoration de 13 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,30 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION « ABONNEMENT TERMINE ».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE DEVANT VOTRE NOM. MERCI.
- EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE, IL EST INDISPENSABLE DE NOUS INDIQUER LA PRECEDENTE (et joindre 2 F).

LUMIERES DANS LA NUIT

*présente à tous ses lecteurs,
collaborateurs et amis,
ses meilleurs vœux
pour 1981*

POUR CONNAITRE L'ECHANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de JANVIER
- 2 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 3 : terminé avec le n° de MARS
- 4 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 5 : terminé avec le n° de MAI
- 6 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 7 : terminé avec le n° d'AOUT-SEPTEMBRE
- 8 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 9 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 0 : terminé avec le n° de DECEMBRE

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant

Pierre Guérin

Retour sur l'affaire de Valensole (1ère partie) (1er Juillet 1965)

I - LE POINT DE VUE DE L'ENQUETEUR

On sait que, depuis quelque temps, certains ufologues français, ne pouvant plus supporter d'être frustrés de considération officielle, ont décidé, pour en acquérir, de brûler ce qu'ils avaient adoré et de nier maintenant la réalité des OVNI, ce qui leur ouvre évidemment des portes qui leur seraient restées interdites s'ils avaient continué de soutenir la thèse adverse : ainsi se voient-ils maintenant interviewés à **France-Culture**, cités de façon élogieuse dans les revues de vulgarisation scientifique "sérieuses", et préfacés par le Président lui-même de l'Union (dite faussement) rationaliste, tout aurolé à leurs yeux du prestige de la Science.

Ces "nouveaux ufologues", comme on les a appelés bien à tort puisque leur but avoué est de démolir l'ufologie, sont peu nombreux, s'ils font beaucoup de bruit. Trois d'entre eux ont entrepris de "réduire" un certain nombre de cas ufologiques souvent faciles, et dont la plupart n'avaient jamais fait l'objet d'enquêtes sérieuses. Cette "réduction" fut menée avec des fortunes diverses, les auteurs ayant fait montre, parfois, de lucidité, voire d'humour, en détectant un bolide, la planète Vénus, ou encore quelque joyeux canular derrière telle ou telle prétendue "soucoupe" ; ou bien, au contraire, s'étant grossièrement fourvoyés en menant leurs enquêtes trop vite, par téléphone, auprès de personnes n'ayant connu les faits allégués que par oui-dire, ou ayant été témoins de ces faits mais ayant décidé une fois pour toutes de les minimiser ou de n'en plus parler. De toute façon, le travail en question est fort loin de couvrir la totalité des cas relatifs aux périodes étudiées - essentiellement la vague déjà ancienne de 1954 - ce que les auteurs se gardent de préciser, pour mieux faire croire sans doute à leurs lecteurs non spécialistes, que rien ne subsiste en ufologie lorsqu'on enquête sérieusement sur les faits allégués ; et, répétons-le, ce travail porte principalement sur des cas faciles.

Le quatrième auteur, lui - nous voulons parler de M. Dominique Caudron -, ne craint pas la difficulté, et a l'honnêteté et le courage de s'attaquer à des cas beaucoup plus récalcitrants, de façon que rien ne s'interpose plus entre sa nouvelle croyance - au demeurant irrationnelle - en l'inexistence des OVNI, et les faits allégués par ces témoins de cas difficiles.

Le cas célèbre de Valensole en est un bon exemple, auquel ce chercheur intelligent vient de consacrer pas mal d'efforts, si l'on en juge par la diversité de ses récentes tentatives en vue de le "réduire", tentatives dont il s'est confié à divers ufologues, et dont il a essayé de faire la synthèse lors d'une réunion d'ufologues tenue en Avril 1980 à Montluçon (il s'agit des "journées de Montluçon", organisées par J. Giraud). Ces tentatives ont-elles abouti ? Pouvaient-elles aboutir ? C'est ce que nous allons examiner, tant du point de vue de l'enquêteur - ce sera l'objet du présent article - que de celui du psychiatre - ce sera l'objet de l'article suivant.

LE DEROULEMENT DES ENQUETES SUR LE CAS DE VALENSOLE

Il est indispensable de rappeler la suite des événements qui marquèrent ce déroulement, et je suis l'un des rares auxquels il appartient de le faire, car j'ai été, dès le début de l'affaire, tenu au courant de certaines péripéties et de certains faits qui restèrent ignorés du public et même de nombreux ufologues jusqu'en 1973, et j'ai, moi-même, enquêté à titre personnel, plus tard, sur ce cas. Cette ignorance de nombreux auteurs explique d'ailleurs les hésitations qu'ils marquent lorsqu'ils se trouvent confrontés à des versions différentes de l'affaire, tout comme certaines erreurs d'appréciation de D. Caudron lui-même.

L'observation, rappelons-le, date du Jeudi 1er Juillet 1965, au petit matin (5 h 45 environ). Le soleil était levé depuis un bon moment, et il faisait un temps splendide. Le témoin, Maurice M..., marié, deux enfants, cultivateur à Valensole où il possède une distillerie de lavande et où il habite toujours, était âgé à l'époque de 41 ans. L'atterrissage allégué se produisit au lieu-dit "l'Olivol", en pleine nature, sur le plateau (altitude 600 m), à 1,5 km environ à l'ouest nord-ouest, de Valensole, dans un champ de lavandins situé à une cinquantaine de mètres au nord d'une vieille bâtisse en ruine, à côté d'un chemin de terre qu'empruntent les cultivateurs et qui relie, en serpentant, la route Valensole-Manosque (au sud) et la route Valensole-Oraison (au nord). L'Olivol est situé à peu près à mi-distance (700 m à vol d'oiseau) de ces deux routes. A l'époque, un rideau d'arbustes orienté est-ouest séparait, au nord, le champ de lavandins d'une petite vigne. En bordure nord-ouest de celle-ci un "clapier" (petit monticule de pierrailles et de ronces, haut de moins de 2 m). La vigne et le rideau d'arbustes furent arrachés en 1968, le champ de lavandins lui-même fut labouré en octobre 1969, et ces différentes parcelles de terre n'en forment plus qu'une aujourd'hui, semée de blé noir, comme de nombreuses autres parcelles du plateau qui étaient autrefois consacrées à la culture de la lavande. Mais le clapier et la vieille bâtisse sont toujours là, permettant de reconnaître facilement les lieux. Je sais pour ma part, grâce à des repères du paysage, me transporter à l'endroit de l'atterrissage allégué avec une erreur n'excédant pas quelques mètres. La plupart des ufologues qui discutent aujourd'hui de l'affaire très doctoralement ne pourraient en faire autant...

Cela dit, quels furent les faits ? Nous ne connaissons ceux-ci que par Maurice M... qui en fut à coup sûr le seul témoin rapproché et direct (1). (Il est vrai que les traces au sol attribuées par M... à l'OVNI constituent l'une des pièces du dossier, et non la moindre ; mais elles ne nous disent rien sur le déroulement des événements). Or, il est connu que la première déposition signée, faite par M... devant les gendarmes de Valensole le lendemain même de l'atterrissage, et dans laquelle le témoin déclare être resté à distance de l'engin et de ses occupants, est très en retrait sur sa seconde déposition signée, faite un mois et demi plus tard (le 18 août) devant le capitaine Valnet, alors commandant de la compagnie de gendarmerie de Digne, venu enquêter sur place dès le 2 Juillet au soir. Dans cette seconde déposition, le témoin révèle en particulier s'être approché de très près de l'OVNI et en avoir détaillé les occupants humanoïdes, qui le "paralysèrent". La portée de cette seconde déposition est minimisée par Caudron, qui suggère que les détails que l'on y trouve, relatifs à l'anormalité des êtres vus près de l'engin, ont pu avoir été induits, dans l'esprit du témoin, par les révélations

ufologiques que lui auraient faites tel ou tel enquêteur "soucoupiste" venu lui rendre visite une fois l'affaire ébruitée. Ainsi serait née la légende des petits "martiens" décrits par Maurice M... dans le second rapport de gendarmerie en date du 18 Août.

C'est pourquoi, avant de fournir la version des faits contenue dans ce second rapport, et de décrire les marques au sol découvertes dans le champ de M..., je vais exposer, dans l'ordre chronologique, la suite des événements qui marquèrent le déroulement de cette affaire, à partir du moment où le témoin commença d'en parler. Ceci permettra au lecteur de juger de l'absence de fondement de la supposition faite par Caudron.

Que se passa-t-il lorsque Maurice M... eut recouvré ses esprits - et l'usage de ses membres - après le départ de l'engin, qui, dit-il, s'était posé dans son champ ? Il continua, selon ce qu'il déclara, de travailler sur les lieux quelques temps (nous reviendrons sur ce point ultérieurement), puis, remonté sur son tracteur, il regagna Valensole vers 9 h pour rentrer chez lui, comme il eut fait s'il ne s'était rien passé. Il quitta ensuite son domicile vers 10 h pour se rendre au café des Sports dont le patron, M. Moisson, était son ami. Ce dernier s'aperçut immédiatement que M... n'était pas dans son état habituel et qu'il se trouvait sous le coup d'une très forte émotion. Il le questionna, et M... lui fit un premier récit, tronqué de ce qui venait de lui arriver. Puis il retourna chez lui, et là, prenant son père à part, il lui rapporta la scène qu'il venait de vivre, sans en omettre certains épisodes qu'il n'avait pu se résoudre à avouer au cafetier tellement ils étaient extraordinaires : il pesait à M... de continuer à garder son secret pour lui-même, et son père était la première personne à qui il pouvait s'en confier - l'influence patriarcale est toujours vivace sur les terres de Haute-Provence. Nous ne savons pas jusqu'où M... alla dans sa relation des faits à son père ; toutefois, selon certaines confidences faites plus tard par ce dernier, il apparaît que, pour l'essentiel, M... le mit au courant de son approche à faible distance de l'engin et de l'aspect non humain de ses occupants. Il ne donna, en revanche, à sa femme et à ses enfants qu'une version édulcorée des faits, pour ne pas les traumatiser. C'est cette version, à laquelle il se tiendra désormais dans ses déclarations faites à la presse au cours des semaines suivantes, que l'on trouve dans le premier rapport de gendarmerie en date du 2 Juillet. (En effet, le patron du café des Sports ayant parlé, les gendarmes avaient eu vent de l'affaire, et c'est ainsi qu'ils furent amenés à enquêter sur le cas et à se transporter sur les lieux dès le lendemain, pour relever et photographier les traces). Dès ce moment, les correspondants de presse furent alertés, qui envahirent Valensole,

harcelèrent de questions les gendarmes et le témoin, et se rendirent tous, l'un après l'autre, à l'Olivol, pour examiner les traces, suivis en cela par la foule des curieux venus de Valensole et des environs puis du reste de la France. Des télégrammes adressés à la gendarmerie de Valensole arrivèrent même des Etats-Unis ! Paradoxalement, la lecture des revues ufologiques de l'époque révèle que les enquêteurs "soucoupistes" avertis de la question des atterrissages rapprochés avec entités, ne furent pas, et de loin, les plus prompts à se déplacer. Il est certain que le 2 et le 3 Juillet, aucun d'entre eux n'avait encore pris contact avec M... pour s'entretenir avec lui.

Or, que rapportaient dès le début de l'affaire les correspondants de presse ? La réponse se trouve dans les journaux de l'époque, et en particulier ceux du sud-est qui furent évidemment les premiers à déléguer sur place leurs reporters et à faire état de l'atterrissage. Presque tous ces journaux disent, en gros, la même chose : Maurice M... a vu l'engin et ses occupants d'assez près (quelques dizaines de mètres), il a pu détailler leur apparence et prendre conscience de leur **anormalité**. Ainsi par exemple, **le Provençal**, dans son numéro du 3 Juillet, publie une interview de M... faite par son correspondant Victor Nathan **en présence** du Maréchal des Logis Oliva, commandant la brigade de gendarmerie de Valensole devant qui M... a déjà témoigné. Selon ce que rapporte Nathan, M... dit qu'il a vu l'engin à 30 m de distance, que cet engin avait la forme d'un ballon de rugby gros comme une Dauphine, posé sur 4 béquilles, avec un dôme et une ouverture latérale. (Devant les gendarmes, M... a en réalité parlé de 6 béquilles, et cette distorsion est à imputer au journaliste ; M... a dit aussi qu'il se tenait près du "clapier" soit à 80 m de l'engin, lorsqu'il fut alerté par le bruit : il reconnaît donc implicitement, devant le journaliste, qu'il s'est grandement rapproché, ensuite de l'objet). Ce qui est très important, c'est que dans cette déclaration faite au reporter du **Provençal** dès le 2 juillet, ainsi qu'aux autres journalistes, M... décrit les êtres comme des **nains**. "A terre, dit-il, se trouvait un être humain de la taille et de la corpulence d'un enfant de 8 ans environ. Il avait une combinaison, mais pas de casque, et les mains nues. A l'intérieur de l'appareil, j'ai pu apercevoir un autre être. Soudain, celui qui était à terre se retourna et me vit, il sauta immédiatement dans l'appareil. Une porte à glissière se referma derrière lui et l'engin décolla à une vitesse hallucinante". Il est clair qu'en donnant ainsi aux journalistes, dès le début de l'enquête, de tels détails aussi précis sur l'engin, la petite taille des occupants, leur tête et leurs mains nues, le témoin était cohérent dans ses déclarations, car des détails de cette sorte sont perceptibles à une trentaine de mètres.

De leur côté, les journalites, plutôt gogue-

nards, avaient comme premier souci, en débarquant à Valensole, d'interroger l'un après l'autre, ou ensemble, le témoin et le commandant Oliva, en espérant trouver, dans leurs déclarations contradictoires, matière à développer la thèse du témoin d'OVNI affabulateur et porté sur le pastis et la galéjade. Or, il se trouve que, devant les journalistes, Oliva ne mettait aucunement en doute la véracité des détails fournis par M..., ce qu'il eut pu faire s'il avait jugé mauvaises les conditions de vision de la scène par le témoin. Mais il avait apparemment une bonne raison (que bien peu d'ufologues connaissent) de ne pas les juger mauvaises : dès les premiers jours de l'affaire, en effet, Oliva avait appris confidentiellement, de la bouche même du témoin, que ce dernier n'avait pas tout dit dans sa déposition officielle, et en particulier, qu'il s'était approché des êtres suffisamment près pour pouvoir affirmer que ceux-ci n'étaient pas humains. Mais comme ce détail n'était pas contenu dans la première déposition signée faite par M... Oliva ne pouvait évidemment pas en faire état officiellement, et c'est seulement plus tard qu'il le révéla - en y faisant très discrètement allusion - à de rares personnes comme Aimé Michel, puis, longtemps après, moi-même. Mais la chose resta en revanche ignorée de tous les correspondants de presse comme de l'immense majorité des enquêteurs privés, tel Me Chautard, magistrat, venu enquêter sur place le 6 Septembre pour le compte du GEPA, à titre personnel et non officiel, quelque temps après que M... eût signé sa seconde déposition qui contredisait sur certains points la première. Dans cette seconde déposition, M... s'est d'ailleurs expliqué sur les raisons de son refus de fournir d'emblée, sous serment, sa version complète des faits : "Le 2 juillet, écrit-il, je n'ai pas révélé (dans ma première déposition) tout ce que j'avais vu, car c'était tellement extraordinaire que j'ai eu peur que l'on me prenne pour fou et que l'on me fasse enfermer. Je me suis rendu compte que je n'avais pas affaire à des hommes".

Les journalistes ignoraient cela à l'époque ; et les plus sceptiques d'entre eux, faisant valoir la distance de 80 m entre le "clapier" (où se serait prétendument tenu le témoin) et l'engin, et les mauvaises conditions de vision de ce dernier à travers le rideau d'arbustes, invoquaient un hélicoptère de l'Armée qui se serait posé au sol au cours de manœuvres, pour rendre compte de l'observation de M... et de sa méprise. Ce à quoi M... répondait qu'il était capable de reconnaître un hélicoptère, que l'engin qu'il avait vu ne possédait ni rotor, ni pales, et n'en était pas un. Au demeurant, l'Armée, questionnée par la gendarmerie, démentit quelques jours plus tard la thèse de l'hélicoptère. Ce qui n'empêcha pas **Le Monde**, dans son numéro du 5 Juillet, de présenter avec son "objectivité" habituelle, cette thèse comme fournissant probablement l'explication des faits...

Dès le samedi 3 Juillet, M... et sa famille, fuyant la meute des journalistes, quittaient Valensole pour se rendre chez une proche parente, à Giens, sur la Côte d'Azur. C'est là (!) que le reporter d'**Europe 1** réussit à retrouver M... pour l'interroger sur les ondes, ce qui fut pour le témoin l'occasion de raconter une nième fois sa version (tronquée) des faits. Selon le témoignage de Mme M..., qui rapporta ce détail à Me Chautard, c'est à son retour de Giens que M..., n'y tenant plus, éclata en sanglots, le soir chez lui, et se "défoula" enfin en donnant, devant sa femme et ses enfants - qui l'ignoraient toujours - l'exacte relation des faits. Les journalistes n'en eurent pas connaissance, mais les gendarmes, qui étaient en confiance avec le témoin, ne tardèrent pas à l'apprendre.

La plupart de ces informations, dont beaucoup étaient inédites, me furent rapportées vers le milieu d'Août 1965 par mon ami Aimé Michel, qui venait de se rendre à Valensole les 7 et 8 Août. Michel avait été averti, par son frère Gustave (qui servait alors comme gendarme sous les ordres de Valnet, et avait à ce titre participé à la seconde phase de l'enquête officielle), que M... n'avait pas tout dit dans sa première déposition signée, mais que, dès les premiers jours, il en avait raconté plus à son père ainsi qu'au commandant de gendarmerie Oliva. Michel avait découvert, en arrivant sur les lieux, que les gendarmes de Valensole étaient parfaitement au courant, par M... lui-même, de la version complète des faits, que lui, Michel, ignorait encore. Et, en tant que frère de l'un des gendarmes, il avait obtenu sans peine, de la bouche même du témoin et en présence d'Oliva, relation de cette version, plus d'une semaine avant que le témoin ne se décide à la fournir sous serment, par écrit, devant Valnet. Michel s'était efforcé de convaincre M... (qui n'avait pas vaincu sa crainte d'être interné en hôpital psychiatrique s'il racontait tout par écrit) de faire cette seconde déposition officielle. Et le père de M..., ancien combattant de la guerre 1914 - 1918, avait abondé dans le même sens, arguant du devoir patriotique de ne rien cacher à l'autorité militaire, et faisant valoir aussi que son fils ne s'en trouverait que mieux, s'il se mettait en paix avec sa conscience.

Finalement, M... céda le 18 Août, date du second rapport de gendarmerie, au terme d'un interrogatoire de 8 heures par le capitaine Valnet, revenu de Digne à cet effet.

Résumons-nous : ni les journalistes, ni les enquêteurs privés ne pouvaient savoir, en venant enquêter sur place dès que l'affaire fut ébruitée et au cours des jours suivants, que M... en avait vu beaucoup plus qu'il ne le disait, ni qu'il avait fait part confidentiellement, juste après son observa-

tion et le lendemain, de certains détails ne laissant aucun doute sur l'anormalité des personnages de l'OVNI, à son père comme au commandant de gendarmerie Oliva. Du fait de ses liens étroits de parenté avec l'un des gendarmes chargés de l'enquête; du fait aussi de sa qualité de Bas-alpin, Aimé Michel avait pu obtenir ces informations, et apprendre également, de la bouche même du témoin et en présence d'Oliva, qui la connaissait déjà, la version complète du récit de M..., qui allait faire ultérieurement l'objet du second rapport de gendarmerie. Ainsi s'effondre la thèse suivant laquelle l'histoire des petits pilotes non humains aurait été inventée après coup par M... sous l'influence de ses conversations avec les ufologues venus enquêter sur place. Pour ceux qui en douteraient encore, et qui feraient valoir que tout cela ne repose en somme que sur un seul témoignage : celui d'Aimé Michel, je rappellerai que, dès le premier et le second jour, non seulement le cafetier et les habitants de Valensole, mais **tous** les journalistes, savaient indubitablement que les êtres vus par M... près de l'engin étaient de véritables **nains** ayant la tête et les mains à l'air - même s'ils n'avaient pas obtenu de détails sur la morphologie crânienne et faciale de ces êtres. Or, des nains à tête nue, de la taille et de la corpulence d'un enfant de 8 ans, ne pilotent pas habituellement un hélicoptère !

Aimé Michel publia certaines données de son enquête dans la **Flying Saucer Review** (nov.déc. 1965). L'article fut repris peu après par le Bulletin du GEPA (**Phénomènes Spatiaux**, mars 1966). Auparavant, ce même bulletin avait publié, dans son numéro du 3^{me} trimestre 1965, une excellente enquête faite le 6 Septembre par Me Chautard, qui présentait la version complète des faits en insistant sur la bonne foi et l'honnêteté du témoin et des membres de sa famille. Puis une seconde enquête d'Aimé Michel fut publiée trois ans plus tard, datant de 1967 (**Flying Saucer Review**, janv. févr. 1968) ; l'auteur y fait surtout état des suites psychologiques de l'incident sur le témoin. Je me suis rendu pour ma part à Valensole et à l'Olivol à de très nombreuses reprises au cours des années suivantes, et jusqu'à ce jour, grâce en particulier à la collaboration de techniciens de l'Observatoire de haute-Provence habitant Valensole ou dans la région, j'ai pu mener certaines enquêtes personnelles et obtenir des renseignements de première main, en particulier auprès du commandant Oliva avec qui j'ai longuement parlé. Mais ce fut seulement au cours de l'hiver 1973-1974, que le grand public fut véritablement informé, à l'échelle nationale, de la teneur du second rapport de gendarmerie, grâce aux émissions de Jean-Claude Bourret sur **France-Inter** (interviews du lieutenant-colonel Valnet, de Me Chautard et de Maurice M... lui-même).

En résumé : l'affaire de Valensole n'est pas devenue un cas ufologique par le biais d'un "enseignement" donné au témoin après les faits, qui aurait entraîné ce dernier à broder sur ceux-ci, ni par le biais de la rumeur embellissante, comme pour d'autres rapports montés en épingle par les "nouveaux ufologues". Elle l'a été d'emblée, et les médias n'ont été informés complètement que beaucoup plus tard.

LES FAITS ALLEGUES ET LES CONSTATATIONS SUR PLACE.

Il est temps maintenant de donner les principaux détails du témoignage complet de Maurice M..., de décrire les marques au sol dans son champ, et de rappeler les implications que cette affaire eut sur l'état physiologique et psychologique du témoin.

— **Dernière semaine de Juin** : Maurice M... et son père rapportent qu'en arrivant le matin à l'Olivol pour travailler dans leur champ (c'est l'époque de la floraison), ils ont constaté à plusieurs reprises certains dégâts causés aux plants de lavandin, comme si des personnes indécrites avaient cassé et emporté des pousses.

— **1er Juillet au matin** : l'observation débute vers 5 h 45 par un sifflement strident qui évoque un peu le grincement d'une scie à métaux. Ce sifflement provient de la direction du champ de lavandins. Le témoin, qui, quelques minutes avant, binait ce champ, faisait alors une pose derrière le "clapier", près de son tracteur arrêté là, et il allait allumer une cigarette. Regardant à travers le rideau d'arbustes, vers son champ, il aperçoit dans celui-ci, à 80 m au moins, ce qu'il a imaginé être d'abord un hélicoptère et qu'il croit maintenant être une Dauphine Renault, car cela en avait l'arrondi, et à peu près les dimensions. Il s'avance face au sud vers le rideau d'arbustes à travers la petite vigne, en se baissant pour n'être pas aperçu des occupants de la "voiture" qu'il soupçonne d'être à l'origine des déprédations dans son champ commises les nuits précédentes, et les prendre "la main dans le sac". Arrivé aux arbustes en bordure de son champ, il jouit d'une vue dégagée et découvre qu'il ne s'agit pas d'une voiture - ni d'un hélicoptère - , mais d'un curieux engin ovoïde semblable à une grosse araignée posée sur des pattes, avec deux être accroupis à côté. Poussé par la curiosité et bravant son appréhension - car M... se pose déjà des questions et il éprouve quelque crainte devant cette scène qu'il commence à ne pas comprendre - il franchit alors la ligne du rideau d'arbustes et avance à découvert dans son champ de lavandins, vers la "chose" dont il est encore éloigné de quelques dizaines de mètres. Les êtres sont petits, et se font vis-à-vis. Ils semblent examiner au sol un plant de lavandin. A mesure que M...

se rapproche, il distingue mieux leur apparence, détaille leur crâne énorme et le visage non humain de celui qui lui fait face. Il comprend déjà que ce ne sont pas des hommes. Lorsque M... n'en est plus qu'à quelques mètres (5 ou 6 m, selon les déclarations du témoin), l'être qui lui fait face l'aperçoit (ou fait semblant de ne l'apercevoir qu'à ce moment-là), et tout se passe comme s'il faisait signe à l'autre qui lui tourne le dos, car ce dernier se retourne et tous deux se redressent. En même temps, celui qui lui tournait le dos pointe, de sa main droite, dans sa direction, une sorte de "tube" qu'il a pris dans un étui sur son côté droit.

A partir de cet instant, M... se sent immobilisé et ne peut faire un geste bien qu'il ne se sente, ni engourdi, ni contracté. Son appréhension, paradoxalement, a disparu. Il voit l'être remettre, de sa main droite, le "tube" ayant provoqué son immobilisation, dans un second étui plus petit, qu'il porte à gauche. Alors, les êtres restent "quelques minutes" à discuter entre eux en émettant des "gargouillements" dont le témoin ne sait trop s'ils sortent de ce qui leur sert de bouche et qui est réduit à un petit trou. Leurs yeux, moqueurs, remuent, mais leur regard n'est pas méchant, au contraire. M... ressent, sans pouvoir ou vouloir préciser comment, que ces êtres sont "bienveillants" et n'ont que de bonnes intentions envers les hommes. Puis, avec agilité, en s'aidant d'une main, puis de l'autre, les êtres rentrent dans leur engin par une porte latérale à glissière qui se referme "automatiquement" de bas en haut, et apparaissent derrière un dôme transparent qui surmonte l'engin. Ils font face au témoin. Un bruit sourd résonne alors, durant 2 à 3 secondes. L'appareil se soulève d'un mètre environ, doucement, libérant du sol une sorte de "pivot" central vertical, d'apparence métallique, fixé sous l'engin, qui se trouvait enfoncé dans la terre. Simultanément, les béquilles, au nombre de six, se mettent à tourner autour de ce pivot dans le sens des aiguilles d'une montre, sans fumée ni poussière soulevée. L'appareil part alors brusquement, en oblique dans le ciel, dans la direction de Manosque, vers l'ouest sud-ouest, c'est-à-dire vers la droite, pour le témoin qui regarde la scène le dos au nord. M... voit ainsi s'éloigner de lui, à reculons, les êtres dont le visage est tourné vers lui derrière le dôme transparent. L'engin prend immédiatement une vitesse considérable, "supérieure à celle d'un avion à réaction". M... le suit des yeux pendant 30 m, selon son estimation, puis tout se passe comme si la "chose" disparaissait sur place - ce que le témoin n'arrive pas à comprendre. Il n'y a plus rien dans le ciel, même au loin.

Alors M..., qui, une fois "paralysé" par les êtres, avait perdu toute appréhension face à eux, éprouve brusquement l'une des plus fortes angoisses de sa vie en constatant qu'il demeure

"paralysé" lors même qu'ils sont partis avec leur engin. Il reste debout sans pouvoir remuer, et il se demande s'il ne va pas mourir sur place dans cette position. Au bout d'un quart d'heure environ, selon ce qu'il prétend (2), il commence à pouvoir bouger les mains, puis les membres et le corps. Soulagé, il retourne alors vers son tracteur resté près du "clapier", non sans avoir, au préalable, examiné de plus près les marques au sol laissées par l'engin.

On remarquera que la scène décrite comporte trois phases bien distinctes (que j'ai isolées en trois paragraphes) : l'approche du témoin en possession de toutes ses facultés et qui éprouve une appéhension bien légitime face à l'inconnu ; la "paralysie" du témoin face aux êtres qui viennent de la provoquer artificiellement, associée à l'absence de toute angoisse ; la brutale détresse du témoin qui ne recouvre pas immédiatement l'usage de ses membres une fois les êtres partis.

Description de l'engin : une coque ovoïde de la forme d'un ballon de rugby, de 2,50 m de haut et de 3 à 4 m de long, de couleur mate, gris-bleuté (?). Cette coque est surmontée d'un dôme transparent, elle possède une ouverture latérale rectangulaire plus haute que large. L'engin repose sur 6 béquilles obliques disposées radialement autour de leur point de fixation sous l'objet ; de ce point part également, vers le bas, un "pivot" central d'apparence métallique. Le fond de l'engin est ainsi surélevé de plus d'un demi-mètre au dessus du niveau du sol. La forme évoque effectivement une grosse araignée ventrue.

D'escription des êtres : la morphologie du corps est humaine, mais la taille et la corpulence sont celles d'un enfant de 8 ans. (Cette taille est en moyenne de 1,20 m, alors que M... a plusieurs fois précisé que la taille des êtres ne dépassait pas 1 m, ou 1,10 m. Nous ne chicanerons pas là-dessus !). La tête et les mains sont nues, ce qui permet de distinguer la peau, lisse et blanche, sans système pileux. Le crâne, complètement chauve, est énorme comparativement au corps, "gros comme un potiron", trois fois plus volumineux qu'un crâne d'homme adulte. L'expression du visage est **humaine** : le témoin est apte à reconnaître la bienveillance (?) qui en émane, selon lui ; mais ce visage **n'est pas** celui d'un être humain : si les oreilles - plutôt grandes - et les yeux, ressemblent aux nôtres, les sourcils en revanche sont absents, la bouche est réduite à un petit trou rond, et le menton est complètement atrophié. L'aspect de ce visage est laid, selon les canons du témoin. La carure est à peine plus large que cette tête énorme, qui rentre dans les épaules - le cou étant presque inexistant. Le vêtement est une sorte de combinaison gris-vert, apparemment d'une seule pièce. Au côté gauche du corps, une sorte d'étui. Au côté

droit, un étui plus volumineux.

— **Description des marques au sol :** selon ce que M... déclara, le sol, à l'endroit de l'atterrissage, était détrempe, boueux, juste après le départ de l'engin ; et à l'emplacement du "pivot" central qui s'était enfoncé dans la terre, on remarquait un trou. Lorsque la gendarmerie se transporta sur les lieux le lendemain, elle constata qu'à l'endroit de l'atterrissage allégué, la terre était devenue claire et très dure (quoique non vitrifiée), alors qu'elle est, partout ailleurs dans le champ, de couleur brun-ocre, et friable ou grasse selon le temps est sec, ou qu'il pleut. On observait une cuvette en forme de bol peu profond, de 1,20 m de diamètre, au centre de laquelle était creusé un trou cylindrique vertical parfaitement régulier, géométrique, aux parois lisses comme découpées avec un trépan ; ce trou mesurait 18 cm de diamètre et une quarantaine de centimètres de profondeur. Selon un instituteur de Manosque qui prétend avoir été l'un des premiers à visiter les lieux (dès le 1er juillet au soir (?), une fois l'affaire ébruitée dans le bourg), et que cite **Phénomènes Spatiaux** sans en révéler l'identité dans son numéro de mars 1966, du fond de ce trou cylindrique (et non pas tronconique, comme certains ont dit par erreur) partaient en oblique vers le bas, à 120° l'un de l'autre, trois trous plus petits de faible longueur ; ces détails ne m'ont pas été confirmés par Oliva. Les gendarmes notèrent en outre 4 sillons peu profonds, à angle droit, qui partaient du trou central en dessinant sur le sol une croix dépassant la circonférence du bol ; ces sillons mesuraient 8 cm de large et 1 m de long, à partir du trou central. Il est à noter que ce dernier correspondait à l'emplacement d'un plant de lavandin qui avait disparu.

Selon les résultats d'une analyse chimique de la terre prélevée par des enquêteurs du GEPA, peu après l'atterrissage, sur la zone de celui-ci et à 20 ou 30 m de cette zone, la terre blanchie à l'endroit de l'atterrissage présentait une teneur en calcium (18 %) excédant de façon significative celle de la terre témoin (non mesurable). L'article qui rapporte ce fait, ne précise pas sous quelle forme le calcium a été décelé et mesuré. Il pourrait s'agir du calcium ionisé (à l'état de sels solubles), car normalement, toute terre - par exemple, une terre argileuse teintée d'oxydes de fer et d'aluminium comme celle de l'Olivol - contient du calcium sous forme liée, dans l'humus et les petits cailloux.

Dans les jours qui suivirent le 1er juillet, les marques au sol furent piétinées par la foule des curieux venus visiter les lieux, et elles furent bien vite abîmées, ce qui eut le don, on s'en doute, d'excéder le propriétaire du champ ! Lorsque l'affaire se fut un peu tassée, M... tenta de combler la dépression, qui continuait de s'affaisser un peu, puis il laboura toute la zone et y replanta, par

deux fois, du lavandin fin 1965, mais les plants refusèrent à chaque fois de "prendre", et il n'insista plus. D'où la légende, répandue par nombre d'ufologues, suivant laquelle le lavandin aurait refusé de pousser en cet endroit pendant plusieurs années de suite. En réalité, dès 1966 ou 1967, il semble que le sol redevint progressivement fertile, et que la lavande aurait pu à nouveau y croître, car de l'herbe y poussa, séparée en touffes à l'endroit des plants de lavandin absents, par le passage du "griffon" entre ces plants pour nettoyer la terre. On reconnaissait, à ce détail, les lieux jusqu'à ce que le champ entier soit labouré en 1969, et semé de blé noir.

Lorsqu'Aimé Michel se rendit dans la région un mois après l'atterrissage, M... lui fit constater, ainsi qu'aux gendarmes, qu'à la verticale de la trajectoire alléguée de l'envol de l'engin, les plants de lavandin, comme calcinés, mais non brûlés, s'effritaient sur une cinquantaine de mètres à partir de la zone d'atterrissage (39 rangées de plants, distantes de 1,30 m). J'aurais personnellement tendance à croire que cette distance de 50 m correspond à celle de la disparition sur place de l'engin en vol (estimée par M... à 30 m seulement), car un parcours de 30 m semble un peu insuffisant pour permettre au témoin d'avoir pris conscience, comme il l'a dit, de l'énorme vitesse prise après le démarrage. Certains auteurs, comme Aimé Michel, ont supposé que l'engin avait pu produire des traces sur la végétation alors qu'il n'était plus visible. Non seulement cette hypothèse (improuvable) n'est pas nécessaire, mais elle rend moins bien compte de l'estimation de grande vitesse, que l'hypothèse adverse. Selon Me Chautard, venu sur les lieux un peu plus tard, certains de ces plants desséchés "respirent" ensuite, devenant même plus beaux et plus hauts que la moyenne des autres ; mais il restait, sur ces plants, des tiges fanées.

— **Effets physiologiques et psychologiques sur le témoin :** très fortement commotionné dans les heures ayant suivi l'atterrissage, M... ne ressentit toutefois rien de particulier au cours des trois jours suivants. Mais, dès le quatrième jour, il fut saisi par une irrésistible somnolence : il aurait dormi 24 heures par jour si sa femme et son père ne l'avaient réveillé pour qu'il prenne ses repas. Ce sommeil était profond et "agréable", donnant à M... une impression de bien-être. Simultanément, apparut un léger trouble psycho-moteur sous la forme d'un faible tremblement des mains. Lorsqu'Aimé Michel se rendit à Valensole le 7 août, M... dormait encore 14 à 15 heures par jour (!), et ses mains tremblaient toujours un peu. A part cela, il se trouvait dans "une forme parfaite". Cette somnolence dura quelques mois. Puis tout revint dans l'ordre.

Avant les événements, M... s'était toujours bien porté, et chacun à Valensole s'accordait à la

considérer comme un homme sobre et équilibré, plutôt jovial, "sans histoire". Aucun problème familial ou professionnel, pas de besoin d'argent. Aucune dépression nerveuse, aucun trouble psychiatrique. Ces choses-là se savent, dans un bourg de 2000 habitants. En octobre 1965, Aimé Michel suggéra à M... de se faire examiner par le Professeur Juvet, neurophysiologiste de la Faculté de Lyon, spécialiste du sommeil. M... s'y refusa malgré les instances de Michel, car, dit-il, "déjà que les journalistes me traitent de fou, alors, s'ils savaient que je vais voir ce médecin, ils diraient que c'est une preuve". Lorsque M... quitta Valensole pour Giens, certains laissèrent courir le bruit qu'il était parti en maison de repos, à Digne (à moins que ce ne soit à Gap), et cette "information" ne put qu'apporter de l'eau au moulin de ceux qui le jugeaient un peu "dérangé", parmi les journalistes. Mais les habitants de Valensole qui connaissaient M..., ne mirent jamais en doute qu'il soit resté sain d'esprit : M... n'avait quitté Valensole que pour échapper aux reporters et aux curieux qui ne cessaient de le harceler. En fait, M... ne se soigna pas, parce qu'il n'était pas malade, et qu'il n'en ressentait aucun besoin. Toutes les enquêtes que j'ai pu faire depuis lors m'ont révélé que M... est resté, après son aventure et jusqu'à ce jour, le même homme sobre et pondéré, "sans histoire", qu'il était avant. Il est bien considéré par ceux qui le connaissent, et qui s'accordent à dire qu'"il n'a pas inventé cette histoire" et qu'"il a sûrement vu quelque chose d'extraordinaire". On me l'a répété cette année encore, dans le pays...

Cela dit, il ne faudrait pas croire qu'au plan psychologique, M... n'a pas été profondément et durablement marqué par son **contact** avec les entités - j'emploie le mot contact à dessein, car enfin, à divers indices, et bien que M... se soit toujours refusé à le dire en clair aux ufologues, il apparaît assez évident qu'il peut être rangé dans la catégorie des "contactés", c'est-à-dire des témoins d'OVNI qui ont reçu un "message".

Tout d'abord, M..., qui passait avant son aventure, comme je l'ai dit, pour un homme jovial, ouvert et enjoué, se referma sur lui-même ensuite. Son caractère changea. D'abord terrorisé à l'idée que pareille aventure pourrait lui arriver à nouveau, il cessa peu à peu d'éprouver de la crainte, mais ne retrouva pas pour autant sa jovialité, qui fit place à une certaine sérénité, comme s'il savait maintenant des choses l'obligeant à ne plus jamais voir le monde tout à fait comme avant. A plusieurs reprises, il laissa filtrer certaines réflexions parfaitement révélatrices d'une "communication" entre les êtres de l'OVNI et lui. Par exemple, celle-ci, que me rapporta Aimé Michel : "Si ces êtres nous voulaient du mal, Monsieur, ils pourraient, avec leur engin, faire sauter tout le plateau de Valensole et même

plus loin encore". L'on raconte aussi que M... a prétendu à plusieurs reprises être avisé à l'avance (par "télépathie"?) de chaque nouveau retour (?) des Extra-terrestres sur le plateau. Ce type de comportement s'observe chez de nombreux "contactés". Enfin, un apiculteur de St Michel l'Observatoire, qui était également, à l'époque, technicien à l'Observatoire de Haute-Provence, se rendit en mars 1969 chez M...; et, en l'absence de ce dernier, il eut la chance de recueillir des confidences fort intéressantes de son épouse, dont il me fit part aussitôt - cette conversation avec Mme M... ayant eu lieu très librement entre "gens du pays". Cet apiculteur apprit ainsi que, depuis l'aventure arrivée à M..., ce dernier éprouvait un "sentiment religieux" à l'endroit des êtres de l'espace, et qu'il considérait l'endroit de son champ où ils avaient atterri comme leur propriété, au point qu'il avait fait promettre à sa femme et à ses enfants de ne jamais vendre cette parcelle de terrain au cas où il mourrait. Mme M... ajouta que, selon l'opinion de son mari, s'il y avait quelque chose dans la terre en cet endroit, que les Extra-terrestres y auraient enfoncé, et qui empêcherait la lavande de pousser, cela ne regardait que les petits hommes de l'espace qui étaient venus là, et non pas les scientifiques de notre planète, qui n'avaient pas à s'en occuper (sic). Il est de fait que M... se conduit apparemment, depuis plus de 10 ans, comme s'il voulait égarer les curieux ayant l'intention de localiser l'endroit exact de l'atterrissage : en octobre 1969, je me rendis à l'Olivol - une fois de plus - et y rencontrai ce jour-là le père de M..., en train de faire des brûlots des plans de lavandin qui venaient d'être arrachés en vue de préparer la terre aux semences de blé noir ; j'engageai la conversation avec lui en me présentant comme un touriste vaguement au courant des faits, et lui demandai de me dire où l'atterrissage avait eu lieu exactement ; il me montra un endroit qui se trouvait à 50 m au moins de l'endroit réel ! Je le lui fis alors remarquer, et il se troubla, me tournant le dos brusquement, sans insister. Dans l'interview de M... par Jean-Claude Bourret, en 1974, M... déclara que "cette année seulement" - il s'agit bien de l'année 1974 - la lavande "a fini par pousser, 10 ans plus tard", ce qui est un mensonge bien propre à égarer les curieux et à les orienter vers les champs de lavande voisins, puisque depuis 1969, c'est du blé noir qui pousse dans le terrain ! Je vois d'ici les "nouveaux ufologues" jubiler de tenir ainsi la preuve que M... ment. Mais je pense que nous tenons seulement la preuve que M... désire préserver son champ des visites importunes.

Avant de clôturer ce chapitre, je voudrais mettre l'accent sur ce qui me paraît être une invraisemblance dans les déclarations de M... relatives à son emploi du temps une fois l'engin parti, et la "paralysie" du témoin disparue. M... prétend qu'il se remit au travail dans son champ. Il y serait ainsi resté entre une heure et une heure et demie avant

de revenir à Valensole, monté sur son tracteur, vers les 9 h. Bien qu'après tout, la chose ne soit pas impossible, elle ne me semble guère s'accorder avec l'état de commotion dans lequel se trouvait le témoin lorsqu'il arriva, une heure plus tard, au café des Sports après être passé chez lui. Comment, dans cet état, M... aurait-il eu le goût de travailler ? On peut se poser la question de savoir ce qui se passa réellement pendant ces 60 ou 90 minutes "en trop". Le contact entre M... et les entités ne dura-t-il pas un temps beaucoup plus long que les quelques minutes alléguées par le témoin ? M... ne fut-il pas rapté à bord de l'engin ? Si tel est le cas, s'en souvient-il seulement, et n'a-t-il pas fourni sa version des faits pour "boucher le trou", ne comprenant pas lui-même pourquoi - dans cette hypothèse - sa montre marquait près de 9 h lorsque l'engin s'éleva, alors que la scène lui avait semblé durer seulement quelques minutes. Ou bien, au contraire, M... se souvient-il d'une partie de cette scène qu'il n'a jamais voulu révéler aux gendarmes et aux enquêteurs privés, par crainte d'un discrédit définitif, et par respect "religieux" pour les humanoïdes ? Seul, M... pourrait répondre à ces questions, et nous craignons qu'il n'y réponde jamais. Car c'est lui-même qui nous en a averti : questionné par Aimé Michel sur la question de savoir si vraiment, sa seconde version des faits - celle du second rapport de gendarmerie - était complète, M... a fini par reconnaître, en tête à tête avec lui, qu'il n'avait pas pu se résoudre à dire certaines choses, même à son père, et qu'il ne les dirait jamais, fût-ce sur son lit de mort, à quiconque. Voilà qui confirme bien, et de façon définitive, que nous nous trouvons ici en présence d'un véritable contact, par opposition à une simple vision rapprochée.

LES "EXPLICATIONS" REDUCTIONNISTES, ET LEUR REFUTATION.

Le cas de Valensole se révèle difficile à "réduire" par ceux qui récusent l'existence des OVNI, en ce qu'ils ne peuvent évidemment invoquer, pour rendre compte de l'engin et des entités, aucun objet astronomique (Lune, planète, etc), aucun ballon-sonde, aucune chute de bolide ou retombée d'engin spatial, aucun phénomène météorologique enfin, tel que tornade, foudre en boule, etc. En pareil cas, nos "réductionnistes" en sont réduits à se rabattre sur une méthode apparemment infaillible dont s'était fait le champion l'astrophysicien américain feu le Dr Menzel, célèbre pourfendeur des soucoupes volantes devant l'Eternel. Cette méthode consiste à **disjoindre** complètement les différents éléments constitutifs de chaque affaire, et à trouver à chacun d'eux une explication **apparemment** plausible, aussi triviale que possible. La belle unité et la cohérence qui caractérisent les cas les mieux établis semble ainsi perdre toute consistance pour qui ne se donne pas la peine de passer au crible de la raison ces "expli-

cations" plausibles qui, en fait, ne le sont aucunement, et n'ont été avancées que pour les besoins de la cause, le plus souvent contre les faits eux-mêmes.

Pour "réduire" le cas de Valensole, D. Caudron a dû nécessairement suivre une telle démarche. Il a tout d'abord disjoint la question des petits humanoïdes (supposés inventés après coup, comme nous l'avons vu plus haut) de celle de l'objet. Puis il a disjoint également la question des traces au sol, de celle de l'objet - les "explications" proposées par Caudron pour rendre compte de celui-ci comme de celles-là, ayant d'ailleurs varié, comme je l'ai dit au début de cet article, à mesure que l'auteur développait sa réflexion.

J'ai déjà montré qu'il était impossible de disjointre la question des humanoïdes de celle de l'engin posé au sol, et je n'y reviendrai pas. Il est donc illégitime de supposer, comme l'a fait Caudron aux "journées de Montluçon de 1980, que le témoin n'aurait aperçu l'engin et ses occupants (supposés humains) que de fort loin, depuis le "clapier" et à travers le rideau d'arbustes ; et qu'il aurait "brodé" par la suite sur cette vision en faisant état bien plus tard des nains à grosse tête auxquels il aurait fini par croire sous l'influence des révélations des enquêteurs "soucoupistes" venus le questionner. En réalité, ou bien M... a vu réellement, de très près, l'engin et ses occupants tels qu'il les a décrits ; ou bien il les a "rêvés" en vivant une scène illusoire sous l'effet d'un état relevant, au moins pour une part, de la pathologie - et dans ces deux cas, il est sincère. Ou bien au contraire, il a consciemment inventé cette scène, et il est malhonnête. La discussion ne peut porter que sur ces trois éventualités. Je voudrais cependant, avant d'entreprendre une telle discussion, avancer d'autres arguments contre la thèse de Caudron, pour n'y plus revenir.

Cette thèse peut se résumer ainsi : M..., qui se tenait près du "clapier" et qui fut alerté par un bruit semblant venir de la direction de son champ, derrière le rideau d'arbustes, aperçut en fait une simple voiture de tourisme arrêtée là ; et c'est à ce moment que, sous l'effet du soleil qui "tape dur" en Haute-Provence comme chacun sait, il fut pris d'un "malaise", ses idées se brouillèrent, et il crut voir un engin spatial ! (On peut se demander pourquoi Caudron a pensé à une voiture de tourisme. La réponse est sans doute que, vue de loin, la chose y ressemblait un peu, comme M... l'a dit lui-même. Ce n'eut pas été le cas d'un tracteur, par exemple). Lors des "journées de Montluçon", Caudron s'efforça de préciser, en termes de psychiatrie, la nature du "malaise" en question, et il fit part de ses réflexions au Dr Beaudouard (3), qui est médecin psychiatre et qui dira plus loin ce qu'il faut penser de ce genre de tentatives. Je me contenterai quant à moi de faire quelques remarques de bon sens, hors de tout contexte médical qui n'est pas ma spécialité.

Tout d'abord, il est certain que le soleil ne "tape" pas tellement fort à 6 h du matin, même en juillet par beau temps, sur le plateau de Valensole dont l'altitude est de 600 m. Si M... a eu un "malaise", le soleil ne suffit donc pas à l'expliquer. D'autre part, il est parfaitement invraisemblable que des touristes - beaucoup moins matinaux en général que les cultivateurs - se soient promenés de si bon matin sur le plateau, et surtout qu'ils aient eu l'idée d'engager leur voiture dans le chemin de terre mal carrossé qui mène à l'Olivol et qui est peu visible de la route, pour parcourir près de 1 km sur ce chemin et s'arrêter finalement en pleine nature. L'Olivol est devenu aujourd'hui une sorte de lieu de pèlerinage pour un très petit nombre d'ufologues, mais l'on n'y rencontre toujours aucun touriste, fût-ce en période de vacances, j'en témoigne ! Allons plus loin : si, au lieu de touristes en voiture, on invoque un hélicoptère de l'Armée qui aurait atterri en plein champ au cours de manoeuvres comme cela arrive parfois dans la région - et cette hypothèse fut effectivement retenue par de nombreux journalistes -, on tombe sur une autre invraisemblance, tout aussi criante : un hélicoptère volant au-dessus du plateau - je l'ai constaté souvent - s'entend de fort loin, et on le voit arriver dans le ciel bien avant qu'il ne passe à la verticale ou qu'il atterrisse près de l'endroit où l'on se trouve. M... aurait nécessairement été témoin de l'approche de l'objet et de son atterrissage (comme au demeurant les autres cultivateurs qui travaillaient à distance, sur le plateau, et qui n'auraient point manqué d'en faire état) ; il aurait identifié l'hélicoptère avant même qu'il ne se pose. Or, avant le sifflement qui alerta le témoin, celui-ci n'eut son attention attirée par aucun hélicoptère en vol, et il n'y avait pas, non plus, d'objet posé dans son champ. Je rappelle d'ailleurs que l'Armée démentit que des manoeuvres aient eu lieu ce matin-là près de Valensole sur le plateau.

Venons-en maintenant aux marques au sol. Dans un premier temps, Caudron suggéra que ces marques avaient pu être faites par les touristes dont il a été question plus haut. Cette explication est d'une totale invraisemblance. Non seulement, comme je l'ai dit, il n'y a pas de touristes se promenant à cet endroit-là à 6 h du matin (ni même plus tard), mais si, au lieu de touristes, on imagine de mauvais plaisants connaissant M... et désireux de lui nuire en faisant des déprédations dans son champ, ces mauvais plaisants n'auraient pas choisi ce matin-là pour commettre leur forfait, puisque M... se trouvait sur place, à moins de 100 m de distance, à côté de son tracteur bien visible près du "clapier" en terrain découvert ! En outre, comment ces touristes - ou ces mauvais plaisants - s'y seraient-ils pris pour imprimer en si peu de temps ces marques sophistiquées parfaitement géométriques, et creuser ce trou cylindre dans le sol ? Apparemment, l'invraisemblance de cette "explication" apparut très vite à Caudron lui-même, car,

aux "journées de Montluçon", la nouvelle thèse de notre ufophage était que le trou avait été creusé par la foudre au cours des jours précédents - thèse qui recueillit l'adhésion de J. Giraud. M... aurait découvert les traces une fois la voiture de touristes repartie, ou l'hélicoptère envolé, après avoir recouvert ses esprits. Et, en toute bonne foi, il aurait fait le rapprochement entre l'atterrissage et ces traces. On voit ici à l'oeuvre la mécanique réductionniste, consistant à disjoindre les différents éléments d'une affaire.

Pour étayer sa thèse, Caudron invoqua un long article de l'astronome Arago sur la foudre et ses effets, publié dans l'**Annuaire du Bureau des Longitudes** de 1838. A la page 324 de cet article, Arago cite le cas d'un orage qui eut lieu le 3 juillet 1725 en rase campagne ; la foudre était tombée sur un troupeau de moutons, tuant 5 bêtes et le berger. Aux pieds de celui-ci, on remarquait deux trous de 12 cm de diamètre et de 1 m de profondeur. Ces trous étaient cylindriques jusqu'à la profondeur d'un demi-mètre ; après, ils devenaient étroits ; et, plus bas encore, chacun se bifurquait. Les analogies sont évidentes avec le trou observé à l'Olivol. D'autant que, plus loin, Arago cite d'autres cas de trous cylindriques creusés par la foudre dans le sol, les parois du cylindre étant cette fois vitrifiées, du fait qu'il s'agissait de terrains sablonneux et non de terre arable.

A première vue, l'explication des marques de l'Olivol par la foudre (qui eut, en outre, brûlé l'humus et donc, peut-être, rendu le sol temporairement infertile) est tentante, mais il convient toutefois de la passer au crible de la critique. Tout d'abord, on remarquera que, nulle part, Arago ne parle, dans son article, de parois complètement lisses, comme découpées au trépan. (A Marliens, où des trous dans le sol, probablement dus à la foudre, ont été découverts, sans d'ailleurs qu'aucun OVNI ait été rapporté, les traces étaient beaucoup plus grossières qu'à Valensole). D'autre part, Arago ne cite à aucun moment la présence, autour de ces trous de foudre, d'excavations géométriques larges, en forme de bol, ni de sillons géométriques à angle droit partant de ces trous. Toutes structures qui évoquent bien plus une technologie artificielle que l'effet d'un agent naturel. D'autre part, la première chose à faire, si l'on évoque la foudre, c'est de se renseigner sur les conditions météorologiques ayant régné au cours des jours et des semaines qui précèdent les faits. Je savais, par les relevés météo de l'observatoire de Haute-Provence, que le temps avait été clair, toutefois il y a plus de 20 km à vol d'oiseau entre St Michel l'Observatoire et Valensole, et les orages sont souvent localisés. Je me suis donc renseigné auprès de la Météorologie Nationale pour savoir le temps qu'il avait fait à Valensole avant le 1er juillet. La réponse pu m'être donnée avec précision, car il existe à Valensole une station météo bienveillante tra-

vaillant pour la Météorologie Nationale. J'appris ainsi que les derniers orages ayant éclaté à Valensole et dans les environs immédiats, remontaient aux 6, 7 et 8 juin ; il avait fait ensuite un temps splendide, jusqu'en juillet. Si les marques au sol à l'Olivol avaient été créées par la foudre, elles auraient eu **trois semaines d'âge** lorsque les gendarmes les examinèrent, et l'on comprend mal pourquoi elles étaient si fraîches, sans effritement des parois du trou (qui n'étaient aucunement vitrifiées). On comprend encore plus mal comment M... et son père, qui à l'époque travaillaient journalièrement dans leur champ (c'était le moment de la floraison), ne les auraient pas aperçues au cours de ces trois semaines, comme ils sûrent remarquer chaque matin les brins de lavandin qui, prétendirent-ils, étaient mystérieusement arrachés dans la nuit. Ou bien il faut admettre que M... et son père auraient menti de connivence et monté toute l'affaire à partir de ces traces naturelles, mais bizarres.

Ainsi, les différents éléments de cette affaire **ne peuvent être disjoints**. Or, comme le montrera plus loin le Dr Beaudouard, le témoignage de M... ne présente aucun caractère pathologique - autrement dit, M... n'est pas le "fada" que d'aucuns, qui ne le connaissent pas, ont faussement prétendu (4). **Il reste donc apparemment deux possibilités, et deux seulement** : ou bien M... a honnêtement décrit ce qui s'est passé sous ses yeux, ou bien il a sciemment fabriqué, de connivence avec son père, toute l'affaire, en utilisant à l'appui de ses dires, les traces au sol que la foudre avait créées longtemps avant, et qu'il avait soigneusement sauvegardées de la destruction dans ce but, au besoin en les enjolivant pour leur conférer un aspect artificiel. Une telle éventualité doit être examinée de sang froid, car elle n'est pas, **a priori**, totalement invraisemblable. Nous sommes à la campagne, ne l'oublions pas. Des haines tenaces peuvent opposer sourdement deux familles de cultivateurs, sans que les voisins et les gendarmes soient forcément au courant. Il est peut-être vrai que des déprédations dues à une vengeance personnelle avaient été commises à l'Olivol dans le champ de M..., et l'on peut imaginer que, pour qu'elles cessent, M... et son père, ne voulant pas accuser nommément leur auteur, aient eu l'idée de monter l'affaire - sans imaginer l'ampleur énorme qu'elle allait prendre - en inventant cette histoire d'Extra-terrestres qui allait nécessairement amener la maréchaussée à se transporter sur les lieux, interdisant du même coup toute nouvelle déprédation. Cela paraît tarabiscoté, mais ça l'est beaucoup moins que de faire appel à des touristes ou d'imaginer un "malaise" faisant prendre au témoin sain d'esprit, des vessies pour des lanternes. Ici, nous avons un mobile plausible.

Une telle thèse est-elle crédible, à la lumière de tous les faits que nous connaissons ? La réponse est non.

Certes, les simulateurs finissent par se pénétrer à ce point de leur récit imaginaire, qu'ils peuvent jouer le jeu parfois assez longtemps sans se couper dans leur comportement. Ainsi, lorsque M... retourna pour la première fois dans son champ de lavandins, dès le soir du 1er juillet, accompagné de ses enfants et de quelques rares curieux, sa fille voulut fouler au pied la zone de l'atterrissage, et son père l'en empêcha vivement, "des fois qu'il y aurait de la radioactivité" (sic) - je sais ce détail par un habitant de Valensole, proche parent du maire, qui assistait à la scène. Il est évident qu'un tel comportement ne prouve rien. Mais il est d'autres détails qui, eux, sont à mon avis déterminants, car M..., à l'époque, ne disposait pas des éléments lui permettant de les inventer, ou bien encore, il s'agit de faits matériels ne pouvant relever de la simulation.

Ainsi en est-il de la description des humanoïdes : ce n'est pas en lisant **Mystérieux Objets célestes** ou les reportages de **Paris-Match** que M... aurait pu trouver, à l'époque, les éléments de cette description. Il aurait donc inventé ce crâne énorme, cette bouche sans lèvres, ce menton atrophié, cette absence totale de système pileux, qui correspondent "très exactement à une extrapolation, dans le futur, de l'évolution de l'Homme" (Aimé Michel) ? Par quelle prescience ? Le sifflement à l'arrivée de l'engin, le bruit sourd à son départ (5), la disparition sur place dans le ciel, enfin, sont des caractéristiques rapportées ailleurs dans le monde, par certains autres témoins d'OVNI dont les observations ne furent divulguées en France auprès du grand public que postérieurement à l'affaire de Valensole. Comment M..., dont on sait qu'il ne s'intéressait pas à l'ufologie, en aurait-il eu connaissance ? La lavande qui se dessècha à la verticale de la trajectoire d'envol alléguée sur une distance de 50 m est un fait d'observation, et l'on imagine mal qu'un simulateur eut été jusqu'à provoquer artificiellement ce dépérissement, **au demeurant passager**, par l'emploi **contrôlé** de quelque désherbant, plusieurs semaines après les faits, et alors qu'on ne lui demandait aucune "preuve" de ce genre : s'il est une chose à laquelle un paysan répugne de tout son être, c'est bien de détruire ses cultures ! Et si, malgré cela, M... avait volontairement empoisonné ses plants de lavandin, on peut penser qu'il eut limité la longueur de la bande de terre rendue inculte à 30 m (distance alléguée de la disparition de l'objet dans le ciel) et non à 50 m ! On peut penser aussi qu'il eut attribué à l'engin 4 pieds et non 6, puisque 4 sillons partaient du trou central dans la terre.

D'autre part, l'irrésistible somnolence de M... et le tremblement de ses mains, qui durèrent plusieurs mois, sont des faits ne pouvant relever d'une simulation : il est exclu que le témoin ait pu jouer la comédie si longtemps, devant ses proches comme devant tous ceux qui le rencontrèrent,

sans jamais relâcher son attention ni cesser de somnoler et de trembler. Enfin, pourquoi un simulateur qui n'a jamais exploité son récit à des fins publicitaires ou commerciales, qui n'a cessé de fuir les curieux, voire de les égérer, et qui ne s'est confié - en partie - de ses sentiments intimes qu'à des proches, se serait-il mis à éprouver un respect religieux à l'endroit d'Extra-terrestres qu'il n'aurait jamais vus et auxquels il ne croirait pas ? Au point de faire jurer à sa femme et à ses enfants de ne pas vendre son champ de l'Olivol s'il venait à mourir ?

Mais j'ai gardé l'un des éléments les plus importants pour la fin. Lorsqu'Aimé Michel se rendit à Valensole le 7 août, il interrogea plusieurs cultivateurs du bourg, et il en rencontra deux, MM. Aimé Magnan et André Neuvrières, qui étaient occupés à distiller ; ces lavandiers lui dirent, en présence de tous leurs collègues qui travaillaient à la distillerie, que le 1er juillet au matin, ils se trouvaient eux-mêmes sur le plateau, à plusieurs centaines de mètres de l'Olivol, et **ils entendirent parfaitement le sifflement strident, un peu semblable à celui d'une scie circulaire, qui attirait au même moment, un peu avant 6 h, l'attention de M..., mais ils ne virent rien dans le ciel. Ce sifflement débuta brusquement et cessa pareillement**, sa durée fut estimée à 15 ou 20 secondes (ce que M... n'avait pas précisé). Ces témoins furent formels : il ne s'agissait pas d'un bruit connu, et **aucun hélicoptère n'en était à l'origine.**

Voici donc l'un des éléments essentiels du témoignage de M... confirmé indépendamment par des témoins qui se sont fait connaître, non seulement d'Aimé Michel, mais de leurs collègues lavandiers ; et dont on ne voit pas quel intérêt ils auraient eu à affabuler. Bien entendu, ceux dont l'idéologie s'oppose à toute prise en compte d'une possible réalité des OVNI ne seront pas convaincus pour autant de la véracité du témoignage de M... - mais rien, à vrai dire, ne saurait les convaincre, sinon peut-être la capture d'un OVNI, et encore je n'en suis pas sûr ! Quant aux autres, qui cherchent à faire la part entre ce que **voit réellement un témoin rapproché d'OVNI**, et **ce qui pourrait être induit hors de toute réalité dans l'esprit de ce témoin** par l'OVNI ou ses occupants (dont on a pensé qu'ils nous feraient "du cinéma"), ils trouveront dans ce témoignage indépendant de MM. Magnan et Neuvrières une indication fort précieuse : s'il y a eu du "cinéma" à l'Olivol - c'est-à-dire si M... fut induit par le phénomène à "vivre" quelque scène illusoire - ce "cinéma" ne débuta sans doute pas avant que le témoin ait été mis hors d'état de bouger par le "tube" que brasqua vers lui l'un des humanoïdes, et qui eut apparemment pour effet d'agir au niveau de la formation réticulaire, comme dans la suggestion hypnotique, ainsi qu'Aimé Michel le fit remarquer à l'époque en se fondant sur le fait que l'"arme" n'avait pu paraly-

ser, ni les muscles, ni les nerfs du témoin, sinon celui-ci serait mort ! Avant que l'"arme" ne soit braquée, M..., rappelons-le, se comportait comme un homme en possession de tous ses moyens, qui se trouve confronté à une situation insolite : poussé par la curiosité, il n'en éprouvait pas moins une appréhension bien naturelle à s'approcher de l'engin inconnu et des petits êtres non humains. Et le fait que le sifflement qui l'avait alerté était bien réel, confirme de façon indépendante qu'il jugeait objectivement de la situation, et qu'il n'était pas - ou du moins, pas encore - suggestionné à "vivre" quelque scène illusoire induite artificiellement dans son esprit. Or, il commença de détailler l'apparence des humanoïdes dès qu'il les aperçut, c'est-à-dire bien avant que l'un d'eux ne braque vers lui l'"arme" paralysante. On peut en inférer que **ces humanoïdes étaient eux aussi bien réels**, et qu'il ne les "rêva" pas à la façon dont, peut-être, il "rêva" sous l'effet d'une suggestion hypnotique durant la seconde phase de son "contact", lorsque toute crainte eut disparu de son esprit (6). C'est là un résultat qui me paraît être de la plus haute importance, en ce qu'il lève un coin de voile sur la frontière entre le "rêve" (éventuellement induit par l'OVNI) et la réalité dans les rencontres du 3ème type : au moins dans certaines circonstances, **les humanoïdes décrits sont aussi réels que l'OVNI lui-même.**

Je voudrais, pour terminer, dire encore quelques mots au sujet des traces au sol. L'excès de calcium constaté à leur endroit s'explique à première vue assez bien, quelle que soit l'hypothèse faite sur l'origine de ces traces. Si celles-ci sont d'origine humaine, ou tout au moins si elles ont été enjolivées par M... pour "faire plus vrai", on peut imaginer que ce dernier a tout simplement répandu sur le sol une couche d'engrais calciques ayant conféré au terrain sa couleur claire. Si les traces sont dues à la foudre, on peut supposer que, sous l'effet de l'arc électrique, les matières organiques de la terre arable ont été brûlées (d'où l'infertilité constatée) avec dégagement de CO² et donc augmentation de la teneur relative en Ca. Si enfin, comme nous le pensons, les traces ont été créées par l'OVNI, le même effet de calcination pourrait avoir été produit par un chauffage du sol en profondeur sous l'effet de courants de Foucault induits par le rayonnement électromagnétique de l'OVNI (principe du four à haute fréquence) ; un tel mécanisme a été proposé aux Etats-Unis, très postérieurement à l'affaire de Valensole, pour rendre compte de la brûlure des plantes par les racines, ainsi que du blanchiment et de l'infertilité de la terre à l'endroit de certains atterrissages d'OVNI. En fait, **seule la troisième hypothèse rend compte de tous les faits observés à l'Olivol** : s'il s'agissait d'engrais calciques, la fertilité du sol eut, en principe, été accrue, au lieu qu'elle fut diminuée ; et, s'il s'agissait de la foudre, il est dou-

teux que la zone calcinée ait occupé une si grande surface autour du trou central. Au contraire, un chauffage du sol en profondeur à l'aplomb du corps de l'OVNI, rend compte à la fois de l'infertilité, et de l'étendue de la zone blanchie ; il permettrait en outre de comprendre pourquoi le terrain se trouvait détrempe, selon ce que M... rapporta, juste après le départ de l'engin : en effet, on peut supposer que la haute température atteinte à l'intérieur du sol rendu conducteur par l'humidité profonde, ait pu provoquer un intense dégagement de vapeur d'eau vers la surface. Ce genre d'effet, M... ne pouvait absolument pas l'inventer à partir de ses connaissances inexistantes en physique. S'il l'a décrit, sans d'ailleurs en comprendre le sens, c'est très probablement qu'il l'a effectivement observé. Ici encore, **les faits plaident avec une grande force en faveur de la véracité de son témoignage.**

A l'issue de cette longue analyse, il est temps de conclure.

Je remarquerai tout d'abord que je n'ai apporté **aucune preuve directe** de l'existence de l'OVNI qui se posa à l'Olivol le 1er juillet 1965, et je vois d'ici le ricanement des sceptiques qui, pour "y croire", voudraient une telle preuve. Mais nous savons que le phénomène OVNI, qui est la manifestation d'une intelligence extérieure à l'Homme, est suffisamment éluusif pour s'y refuser. En revanche, il est remarquable de constater que dans les cas les plus riches en informations comme celui de Valensole, ce phénomène OVNI nous laisse de nombreuses preuves **indirectes** de sa réalité, pour qui sait examiner et discuter avec esprit critique toutes les données disponibles, en les confrontant entre elles, ce qui permet d'éliminer l'une après l'autre les "explications" avancées par les réductionnistes, pour ne conserver que celle de l'engin inconnu et des entités non humaines. Je voudrais, à cette occasion, signaler ici l'amateurisme et la candeur - mais, est-ce de la candeur ? - des "nouveaux ufologues" qui croient établir leurs idées préconçues en se bornant à harasser de questions tous les témoins et protagonistes (lorsqu'ils les retrouvent...) d'incidents survenus quinze ou vingt ans plut tôt. Bien entendu, il convient, aujourd'hui encore, de récolter tous les renseignements oraux disponibles, fût-ce après un siècle ! Mais il faut surtout se bien garder de les confondre avec la vérité : ces renseignements doivent être confrontés aux **documents d'époque**, qu'ils ne sauraient remplacer. Je ne sais si, aujourd'hui, MM. Magnan et Neuvières seraient prêts à confirmer qu'ils entendirent le sifflement strident qui préluda à l'observation de M... Dans les cas longuement piétinés par la presse et les curieux, comme celui de Valensole, j'ai pu constater au long des années que le premier souci des protagonistes est qu'on les laisse enfin en paix. Ils sont souvent prêts à dire

n'importe quoi dans ce but. Heureusement, les documents d'époque sont là. Et ce sont ces documents que nous avons utilisés pour faire la lumière sur ce qui se passa réellement à l'Olivol le 1er juillet 1965.

N'en déplaise aux sceptiques invétérés, l'ufologie n'est pas affaire de crédulité ou de croyance, mais de connaissance fondée sur une analyse rationnelle des données disponibles.

Paris, le 29 août 1980

(dans le prochain numéro la 2ème partie)

(1) Nous verrons plus loin que deux autres cultivateurs ont cependant pu corroborer l'un des éléments du témoignage de Maurice M...

(2) D'autres fois, M..., qui se coupe sur ce point, dira 20 mn, voire une demi-heure. Ce "flou" dans l'estimation de la durée à cet endroit du récit, n'est pas sans renforcer les doutes que l'on peut éprouver quant à la brièveté alléguée du "contact" entre le témoin et les êtres, ainsi que nous le verrons plus loin.

(3) Il s'agit d'un pseudonyme, imposé par le fait qu'une étude psychologique plus approfondie du cas est en cours.

(4) Il est bien connu que nombre de journalistes - parisiens entre autres - sont prêts de tenir pour "fada" tout méridional dont ils mettent en doute les allégations.

(5) Ce sifflement et ce bruit sourd furent rapportés dans l'affaire de Soccoro (USA) en date du 24 avril 1964.

(6) En parlant ici de "rêve" et de suggestion hypnotique, j'utilise volontairement un langage simple et populaire, accessible au non-spécialiste de ces phénomènes. Dans son exposé qui fait suite à celui-ci, le Dr Beaudouard traitera du problème dans une formulation scientifiquement correcte.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

Reginald Marquis

Des Extra-Terrestres dans la Bible ?

Ayant étudié la Bible durant 4 années, sous la férule d'exégètes qualifiés, entre autres, dans de célèbres universités françaises, et étant donné mon intérêt pour les OVNI depuis près de 15 ans, intérêt qui m'a même amené à écrire deux ouvrages généraux sur la question (1), je me sens presque obligé de répondre à un article paru récemment dans "Lumières Dans La Nuit" (2).

Des allusions aux présences d'êtres extra-terrestres dans la Bible, il y en a plus que l'on peut croire et ils sont nombreux, ceux qui triturent le texte biblique pour y "découvrir" de prétendues visites d'extra-terrestres. De fait, j'en viens à me demander, et je sais que je ne suis pas le seul, comment il se fait que tant de gens cherchent à expliquer la Bible par des interventions d'êtres venus d'ailleurs, c'est-à-dire, dans leur esprit, d'une autre planète...

L'auteur de l'article "Deux réminiscences extra-terrestres dans la Bible" m'invite ici à lui répondre par l'intermédiaire de cette publication.

Comme il est mentionné dans une note de la traduction oecuménique de la Bible à propos de ce texte de Genèse 6, 1-4 (les fils de Dieu et les filles des hommes, les commentateurs avouent sincèrement que le texte hébreu est obscur. Voilà, au moins, une attitude honnête: devant un passage difficile à comprendre, on avoue simplement son ignorance au lieu d'élaborer toutes sortes de théories farfelues. Mais les commentateurs de cette traduction, qui est la plus récente faite conjointement par

les différentes églises chrétiennes, avouent aussi, en accord avec les commentateurs de la Bible de Jérusalem, d'ailleurs, que l'explication la plus simple, sans aller chercher les extra-terrestres pour la trouver, pourrait fort bien être celle-ci: les fils de Dieu sont des êtres manifestement supérieurs aux hommes ou à certains hommes, comme le suggère clairement le texte sacré lui-même; et ces êtres sont subordonnés à Dieu, puisqu'ils sont appelés "fils". Toujours selon la tentative d'explication des experts-exégètes, ces fils de Dieu pourraient être tout simplement la lignée de Seth, bénie de Dieu, par rapport à celle de Caïn, sinon maudite, à tout le moins, légèrement inférieure à celle de Seth. Les filles des hommes seraient donc des descendantes de la lignée de Caïn. Voici donc une explication très sobre, sans aller au plus difficile et au moins vérifiable.

Quant à la durée de vie de ce cher Hénoch, 365 ans, il ne faut pas prendre ce chiffre au pied de la lettre, comme bien d'autres passages bibliques. Ne peut-on pas voir dans ce chiffre la correspondance aux 365 jours de l'année, en temps parfait en quelque sorte (Genèse 5, 24)? L'enlèvement d'Hénoch auprès de Dieu reste énigmatique, il est vrai, et comme il est facile (trop facile peut-être) d'y voir un rapt à bord d'un OVNI!... et cela dès que l'on oublie que l'auteur sacré parle un langage très symbolique et imagé...

En ce qui concerne le fameux "Elohim", pluriel de "Eloah", il signifie bel et bien: les dieux.

Cependant, quand, dans la Bible, "Elohim" est employé pour désigner le Dieu unique, il s'agit alors d'un pluriel de majesté. Dans ce cas, le verbe qui, dans le texte original, suit le mot "Elohim" est au singulier; des passages comme Genèse 5, 22 et 9, 27 en sont des exemples. Quand, au contraire, il s'agit de plusieurs dieux païens, le verbe qui suit le même mot "Elohim" est au pluriel. Evidemment, dans ce dernier cas, il s'en trouvera toujours pour dire que là, nous avons des extra-terrestres! Comme exemple ici, je réfère le lecteur au passage suivant: Exode 18, 11.

Et pendant que nous en sommes à parler de la Bible, profitons-en donc pour relever quelques autres exemples souvent mentionnés à titre de récits d'interventions d'extra-terrestres sur notre planète.

Le prophète Ezéchiel (Ezéchiel 1, 1-28) aurait décrit une "soucoupe volante" dans ce qu'il dit être "le char de Yahvé". Ce passage se retrouve dans plusieurs livres sur les OVNI. Il est devenu, dirait-on, un exemple-type de ceux qui veulent trouver dans des textes sacrés anciens des manifestations d'êtres extra-terrestres. Je crois ici encore, avec bien d'autres qui ont étudié la Bible avec l'assistance de personnes compétentes en la matière qu'il est un peu trop facile d'interpréter ce passage biblique - à l'instar de bien d'autres - dans ce sens tout bonnement erroné. Dans un article admirablement bien fait (3), M. Gilles Provost démontre que l'explication religieuse est beaucoup plus cohérente que l'explication des intervenants extra-terrestres avec leur OVNI. M. Provost souligne entre autres remarques fort pertinentes que nous sommes portés à voir ce qui nous entoure avec les yeux de notre époque sans trop nous soucier du CONTEXTE qui a entouré la rédaction du texte biblique cité. Selon M. Provost, c'est justement là la démarche de l'ingénieur Blumrich, auteur d'un livre sur le "vaisseau spatial" et même les vaisseaux spatiaux d'Ezéchiel!

Les auteurs qui font état du texte d'Ezéchiel comme d'un témoignage d'atterrissage d'OVNI laissent délibérément de côté quelques éléments qui ne cadrent pas avec leur hypothèse. Comment, en effet, un vaisseau spatial de 30 mètres de diamètre, selon les calculs de Blumrich, a-t-il pu passer par la porte du Temple qui mesurait 10 coudées de large (10 coudées correspondent à environ 5 mètres)? Le lecteur désireux de vérifier ces données peut consulter le texte biblique (Ezéchiel 43, 6). En outre, Ezéchiel a en vue de reconforter son peuple, le peuple hébreu, en exil, et de lui montrer que Dieu, son Dieu, est toujours présent avec lui. Quoi de mieux alors que de parler de vent violent, de tonnerre et d'éclairs, de nuée pour décrire cette présence qui s'est manifestée au prophète? Ezéchiel emploie donc un vocabulaire imagé bien connu du peuple pour illustrer cette théophanie. Heureusement pour les amateurs d'OVNI bibliques: Ezéchiel n'est plus là pour dire ce qu'il a vu et voulu dire...

L'histoire d'Elie (II Rois, 2, 1-12) enlevé sur un char de feu tiré par des chevaux ardents a été et demeure pour les experts bibliques fort étrange et, par ce seul fait, elle est souvent mentionnée comme exemple d'enlèvement d'un homme par un OVNI comme pour le cas d'Hénoch; et on fait à qui mieux-mieux des parallèles avec des récits contemporains. En réalité dès qu'un texte sacré parle de "char de feu", on l'assimile immédiatement à "soucoupe volante" ou "OVNI", cela n'est pas nouveau.

Les mêmes "interprètes" de la Bible voient dans l'anéantissement de Sodome et Gomorrhe (Genèse 18, 16-19, 29) une explosion atomique! Un simple désastre naturel n'expliquerait-il pas cela tout aussi bien et plus logiquement? Quant aux anges présents dans ce passage comme dans plusieurs autres, ce sont évidemment des extra-terrestres... munis d'appareil de vol autonome (leurs ailes). En réalité, les théologiens considèrent les anges comme êtres immatériels pouvant prendre forme humaine à l'occasion, sortes de messagers entre Dieu et les hommes. De là à en faire des extra-terrestres, il n'y a qu'un pas bien facilement franchi par certains. Ce sont des interprétations comme celles-ci qui contribuent pour une bonne part à discréditer le problème des OVNI auprès d'un public spécialisé. Les quelques cas que nous venons de voir suffisent à illustrer à quel point il est facile de faire dire à un texte tout ce qu'on veut à partir d'une hypothèse qu'il n'est guère facile de vérifier. A ce compte, si le coeur vous en dit, il n'est pas compliqué de trouver des textes qui appuient l'hypothèse tout en se gardant bien de remonter aux sources du document exploité Ouvrez la Bible et, presque à chaque page, vous pouvez y faire la découverte de ce que d'aucuns appellent des "manifestations extra-terrestres".

La Bible, fondement de la foi chrétienne, n'est pas un livre de science ou un reportage circonstancié et précis d'évènements selon un déroulement chronologique rigoureux. Il faut savoir interpréter les récits bibliques d'après leurs genres littéraires: historique, épique, documentaire, édifiant, poétique, didactique, juridique, prophétique ou apocalyptique. Ainsi, l'Exode, livre épique qui traite de la sortie d'Egypte du peuple hébreu entre autres évènements, est un récit où l'auteur sacré a puisé parmi des faits bien réels qu'il a enjolivés pour en construire une véritable épopée. Dans Exode 14, 15-30, Moïse fait passer la Mer Rouge à son peuple et les Egyptiens tentent de les rattraper. Les Hébreux venaient de passer à un endroit où la marée basse avait asséché le sol. Quand les Egyptiens arrivèrent au même endroit avec leurs chars, ces derniers s'embourbèrent. C'est dans un concours de circonstances extra-ordinaires que les Hébreux ont donc vu l'intervention de la main de Dieu, mais dans des circonstances bien physiques. L'explication qui a été donnée ici est rationnelle, logique, conforme aux données historiques de l'époque. Elle a été donnée par

des exégètes qui se sont penchés avec objectivité sur les textes originaux et le contexte dans lequel ils ont été écrits. Il n'est donc pas nécessaire de faire intervenir des extra-terrestres pas plus que des soucoupes volantes cachées derrière la colonne de nuée pour expliquer cela... Notons d'ailleurs que cette colonne de nuée est observable par n'importe qui dans certaines conditions climatiques du désert.

Il ne faut pas oublier non plus que la Bible a été écrite par une foule d'auteurs, gens du Moyen-Orient, friands de langage poétique et de symboles. De plus, sa composition ne s'est pas faite d'une seule traite; elle s'échelonne sur plusieurs siècles et bien loin derrière nous: de 1 000 avant J. C. à 100 après J. C. Il ne convient donc pas de l'interpréter d'après nos schèmes de pensée du XXème siècle. Voilà des points importants dont il faut tenir compte au lieu de se lancer à l'aveuglette dans toutes sortes d'interprétations fausses.

D'un autre côté, la Bible n'affirme pas ouvertement qu'il existe des mondes habités autres que la Terre, mais rappelons qu'elle ne nie rien de cette possibilité (4).

Le Père François Russo (5) est un jésuite. Polytechnicien, historien, philosophe des Sciences et conseiller du Centre Catholique pour l'Unesco, il s'oppose catégoriquement aux fausses interprétations de la Bible et il précise que les progrès de l'exégèse (aidée par les fouilles et découvertes archéologiques) nous démontrent que les prétendues manifestations d'extra-terrestres dont certains font mention ne sont en réalité que des récits hautement imaginés. Le Père Russo admet par contre que le problème OVNI est très certainement réel et qu'il mérite de faire l'objet d'études par des scientifiques. De son côté, le regretté cardinal Daniélou (6) ne nie en rien la possibilité d'existence d'êtres extra-terrestres doués d'intelligence. Le cardinal Daniélou était un théologien un exégète de réputation mondiale.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'intérêt des théologiens pour les questions relatives à la vie extra-terrestre. Rappelons seulement qu'en 1884 déjà (7), un théologien allemand G. Phole avait écrit un ouvrage sur l'existence d'êtres extra-terrestres.

La théologie catholique ne s'oppose donc pas à ce qu'une ou plusieurs vies extra-terrestres se soient développées sur d'autres planètes. Nulle part dans la Révélation biblique on ne rencontre d'opposition à une telle possibilité.

Que des êtres extra-terrestres se soient manifestés sur la Terre dans un passé lointain, voilà une hypothèse qui peut être probable. Mais quand nous sommes placés devant un texte ancien ou un vestige quelconque difficile à expliquer, pourquoi vouloir leur trouver comme réponse les éternels extra-terrestres? Pourquoi ne pas essayer de trouver une explication plus... terre à terre?

N'en déplaise aux partisans des anciens astronautes, la Bible ne raconte pas de telles manifestations. Elle n'est que l'humble et très grand récit de l'histoire d'un petit peuple, de ses misères et de ses grandeurs et de son aventure avec son Dieu, tout simplement.

NOTES

1 - "L'homme face à l'énigme des OVNI's", Castelriand, Rivière-du-Loup, 1978. Le second "Les OVNI's: ceux qui les ont vus", doit paraître au cours de 1980 chez le même éditeur.

2 - Deux réminiscences extra-terrestres dans la Bible, Lumières Dans La Nuit, n° 192, février 1980, pp. 32-33.

3 - Gilles Provost, Ezéchiel a-t-il vu un vaisseau spatial? dans Québec-Science, octobre 1974, pp. 30-36.

4 - Francis J. O'Connell, C.S.S.R., Le mystère des soucoupes volantes et le problème de la pluralité des mondes, dans l'Action Catholique, Québec, 28 octobre 1952; on retrouve ce texte intégral au dernier chapitre du livre de Aimé Michel, Lueurs sur les soucoupes volantes, Mame 1954. Ce chapitre s'intitule: Les soucoupes et la théologie, aux pages 283-286.

Daniel Rops, Réflexion sur le mystère des soucoupes volantes, dans l'Action Catholique Québec, 15 octobre 1954.

François Russo, S.J., Les Objets Volants Non Identifiés, dans Etudes, août 1974, pp. 259-267.

5 - Jean-Claude Bourret, La nouvelle vague des soucoupes volantes, Editions France-Empire, Paris, 1975. Aux pages 196-198: Exclusif: l'Eglise parle.

6 - Jacques Scornaux et Christian Piens, A la recherche des OVNI's, Marabout 1976, pp. 121-122.

7 - Cf. Mes Fiches, n° 353, septembre 1963: Vie sur les autres planètes, n° 523.07: 23, Masi Roberto, Les habitants des mondes stellaires, paru dans l'Osservatore Romano, 14ème année, n° 10, (690), 8 mars 1963, pp. 6-7.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

Les ovni du passé

Rechercher dans le passé des traces, signes, témoignages, etc... attestant la présence du phénomène OVNI depuis des temps fort reculés est à la mode de nos jours.

Cette recherche est naturelle et fort louable.

Mais aucun ufologue de langue française n'a, mis à part Michel Bougard (1) réussi une APPROCHE rigoureuse de cette grave question.

Et ce pour plusieurs raisons, inhérentes au matériau historique d'abord, mais aussi (et surtout aux ufologues eux-mêmes.

Plusieurs d'entre eux, pour des motifs fort divers ("ça rapporte de l'argent", "ça fait sérieux", "c'est rétro"...) ont très vaguement jeté un regard furtif et superficiel vers le passé. Tout ouvrage traitant d'OVNI ne manque pas de consacrer quelques pages à quelques vagues citations de possibles phénomènes étranges du passé, sur lesquels l'auteur a très vite collé l'étiquette "ovni". La liste en est fort longue.

D'autres, se voulant plus sérieux ("scientifiques") sont allés plus loin, et leur approche semble au premier abord plus poussée. Les Däniken, Charreux... proposent des faits apparemment bien étayés (et qui parfois ne sont pas sans intérêt, reconnaissons le) mais autour desquels ils ont brodé trop souvent des cogitations un peu rapides. Nous tombons alors dans ce qu'il est convenu d'appeler "l'histoire-fiction".

Tous ces auteurs ont en commun deux défauts, qui rendent leur démonstration souvent irrecevable:

1 - le manque de prudence : c'est le fait que leur imagination sans contrainte, sans garde fou, les entraîne vers des théories parfois "fumeuses", souvent gratuites, mais fort alléchantes pour le lecteur non averti. C'est un peu contre cet état de fait que s'élève l'excellente revue d'archéologie "parallèle" KADATH (2).

2 - le fait, surtout, que aucun de ces auteurs ne soit historien, donc ignore la méthodologie, la recherche, la démarche, historique, avec tout ce qu'elle comporte de minutie, compilations, travail analytique.

En voilà une preuve flagrante: aucun ouvrage abordant le thème de l'historique des OVNI ne cite une seule référence d'Archives (nationales ou départementales); se colportent alors de livre en livre ou dans les revues, des faits historiques pour lesquels il devient impossible de remonter à la source, de retrouver l'original en quelque sorte! Il y a de quoi faire frémir le premier universitaire venu, et

tout historien de formation. Qui donc, par exemple, est capable de citer les références du fonds des Archives d'Alençon, relatant la fameuse apparition d'humanoïde en 1790, alors que ce cas est repris par tous les "ufologues", et que personne n'a pu en fournir l'original ou sa photocopie! Nous pourrions multiplier les exemples. Mais comme de nombreux auteurs "ufologues" sont en fait des journalistes de "France Dimanche" qui s'ignorent (ou non d'ailleurs), tout ceci n'est alors plus surprenant.

C'est pourquoi je frémis et m'irrite depuis fort longtemps contre cet état de fait, qui entraîne un piétinement de la vraie recherche et un sourire narquois mais justifié des chercheurs rompus à une certaine technique de travail.

Tout le monde se dit "ufologue" (ce qui est déjà et souvent fort prétentieux) mais quand les dits ufologues, qui exercent des professions fort diverses (et sans doute fort louables) se mettent à faire de l'Histoire, cela tourne à la catastrophe.

D'où ces quelques remarques, sans autres prétentions que de tirer la sonnette d'alarme, et d'essayer de remettre l'histoire des OVNI sur des rails plus "universitaires".

Les OVNI, on connaît "peu"; mais la méthodologie historique existe depuis belle lurette, encore faut-il vouloir et savoir la mettre en application.

Sinon, le grand délire commence: l'Atlantide-base d'OVNI, Jésus extra-terrestre, en passant par les Templiers (les pauvres, il ne leur manquait plus que cela!), les dolmens, Jeanne d'Arc et ses voix, ... où nous arrêtons-nous? Je n'ai rien contre le fait que Jésus soit un extra-terrestre (et que le Saint Esprit ait bon dos), ou que les trompettes à ultra son aient détruit Jéricho (le CNRS de Marseille sait faire ça!), encore faut-il le prouver (mais est-ce prouvable?), ou du moins tenir un raisonnement cohérent et rigoureux. Et donc avoir assimilé les étapes indissociables de toute étude historique.

Mais trêve de lamentations. Essayons, et CE N'EST PAS EVIDENT, de replacer le problème dans son contexte et sa méthodologie.

LA RECHERCHE DES SOURCES

C'est la première étape! Amasser les matériaux.

Exige rigueur, minutie et un certain flair. Travail fastidieux, qu'il faut essayer de rendre le plus exhaustif possible, donc en fait un travail d'équipe, ne nécessitant pas

encore des connaissances historiques très poussées.

L'ufologue "rat de bibliothèque" pourra y consacrer tous ses loisirs, à condition d'être super motivé (car le découragement vient rapidement).

Les problèmes alors surgissent très vite:

- depuis quand chercher?
- où trouver les documents?
- comment traiter les informations?
- et surtout, ... que chercher?

A LE CADRE CHRONOLOGIQUE

Le plus simple, vu l'immensité du sujet, consiste à chercher les traces ECRITES d'événements OVNI; de plus, cela évite "l'archéologie fiction" très prisée par les éditeurs...

Donc, laisser la Pré-Histoire de côté, et se limiter à l'Histoire tout court (rappelons au lecteur que l'Histoire commence avec l'apparition de l'écriture soit, et c'est très arbitraire il est vrai, vers 3000 ans av J.C.).

Allons plus loin. L'Histoire comprend (toujours arbitrairement, car on ne "saucissonne" pas l'Histoire) 4 grands découpages:

- l'Antiquité 3000 av J.C., chute de Rome
- le Moyen-Age 476 à 1492
- l'époque Moderne 1492 à 1789
- l'Histoire Contemporaine 1789 à nos jours.

B LES SOURCES

1 Pour l'Antiquité, peu de problèmes. Les seules sources disponibles sont constituées par les oeuvres des auteurs "anciens" (grecs, latins, bibliques...) dont la totalité des manuscrits sont répertoriés et le plus souvent traduits. Il suffira donc de dépouiller exhaustivement ces textes, en laissant à l'historien latiniste ou helléniste le soin de révéfier certaines traductions. La collection "Guillaume Budé" par exemple est à ce titre une mine d'informations.

2 Pour le Moyen-Age, ça se complique! Très peu d'auteurs d'une part, et pas encore de journaux ou de livres d'autre part, d'où deux grosses difficultés:

- il faut aller "à la pêche" (d'où le flair) dans les fonds des Archives Nationales ou départementales. Et ceci ne pourra jamais être effectué de façon complète.

- il faut avoir quelques notions de PALEOGRAPHIE; savoir lire des écritures carolines par exemple n'est pas à la portée de chacun, et même de nombreux historiens!

Une foule de renseignements dormiront donc des siècles encore sur des étagères poussiéreuses; et le moine copiste du IX^e siècle ne pourra alors livrer toutes ses informations (dont certaines pourraient être essentielles dans la compréhension du phénomène).

La période VI^e-XIV^e siècles restera donc la plus fragmentaire pour l'ufologie, car la moins fournie nécessairement. Les Grégoire de Tours ne sont pas légion! Il faudra bien s'en faire une raison.

3 L'Histoire Moderne apporte à l'historien un certain réconfort. Gutenberg est passé par là;

et en outre l'écriture manuscrite devient plus lisible, et donc à la portée du fouineur moyen. Encore faut-il s'atteler à la tâche! Le dépouillement de livres et "journaux" pourra être exhaustif (si équipe de travail il y a, donc partage des tâches), mais pas celui des archives manuscrites, trop nombreuses et éparpillées géographiquement (de plus, où chercher? actes notariés, registres d'état civil, registres municipaux, chroniques...etc, autant de sources potentielles!).

4 L'Histoire Contemporaine enfin devrait, et c'est logique, sembler la plus abordable à notre rat de bibliothèque. A condition de se limiter au dépouillement des journaux et livres (mémoires, autobiographies, récits de voyage, d'explorations... peuvent être utiles). A ce sujet, l'article de Dominique Caudron sur "la recherche d'archives", concernant cette même période historique, fournira d'utiles précisions (revues LDLN 169, nov 77, pp 12 à 15; et Infoespace 36, nov 77, pp 11 à 14). Nous y renvoyons le chercheur. Les sources manuscrites deviennent, à mon sens, superflues, car sans limites! (et introuvables). Rappelons que pour les livres, sont publiés chaque année des catalogues de maisons d'édition, ce qui facilite la recherche des titres. Quant aux journaux, une liste complète (comprenant les éditions régionales) en est facilement réalisable. Ne pas hésiter à consulter l'Archiviste de son département, il est là pour ça! MAIS combien d'ufologues ont mis les pieds en salle de lecture d'un service d'Archives?

C LE TRAITEMENT DES INFORMATIONS

C'est là où il devient IMPERATIF d'appliquer des méthodes de travail universitaires, que je me permets de rappeler à l'historien amateur qui, malgré toute sa bonne volonté, peut souvent gaspiller ses énergies à de vains travaux, qui ne pourront alors en aucun cas déboucher sur un raisonnement constructif.

Une seule façon de travailler: réaliser des FICHES.

Cela veut dire tout simplement relever la totalité de l'information digne d'intérêt sur une fiche, toutes ayant le même format, et surtout indiquer soigneusement toutes les REFERENCES du texte; pour un journal: titre, édition, date, page; pour un livre: auteur, titre, date d'édition, pages, numéro de bibliothèque pour les livres anciens, et lieu où il est possible de consulter l'ouvrage s'il n'en reste pas de spécimens; enfin, pour tout document d'Archives Nationales et Départementales, la lettre de SERIE suivie du numéro du document. Sinon aucun autre chercheur ne pourra se rapporter au document cité, en demandant une photocopie, ou le faire livrer au service des Archives départementales proches de son domicile (il faut savoir en effet que les archives départementales se prêtent des documents, selon les souhaits du chercheur). Certains ufologues se refusent à dévoiler leurs sources, gardant jalousement le secret de leurs trouvailles; que ceux là aillent planter des légumes, ils seront plus utiles à l'ufologie.

Ces fiches terminées faciliteront ensuite tous travaux de synthèse, toutes réflexions, et permettront alors la DEUXIEME ETAPE de notre recherche historique: la réalisation de catalogues chronologiques ou analytiques (par auteurs, périodes, phénomènes, ou géographiquement). Et c'est seulement à partir de ce moment que l'historien pourra utiliser judicieusement ses compétences et tenter une approche du problème effectuée à partir des fiches de notre fouineur précédent.

Il est inadmissible de publier des observations tirées par exemple de Pline, sans citer livre, édition et pages; de la Gazette de Nuremberg sans citer le fonds d'archives...etc Sinon, l'Historien sera dans l'incapacité totale de travailler, les textes sans références devenant non crédibles!

Ce rappel technique a pu paraître fastidieux ou évident à certains; mais il est indispensable; or 90% des "ufologues" semblent totalement l'ignorer! Vérifiez donc dans n'importe quelles revues ou livre ufologique, et vous comprendrez facilement. Enfin, et j'ai gardé cette question pour la fin, car c'est la plus vitale, QUE CHERCHER? Que relever sur ces fameuses fiches? C'est bien sûr le plus délicat, et pouvant prêter à divergences selon les chercheurs.

D LE CHOIX DE L'INFORMATION

Aucun écrit ancien ne parle d'OVNI, c'est évident! Alors ou bien les OVNI n'existaient pas, ou bien il faut savoir "lire entre les lignes" pour essayer de déceler le fait digne d'être pris en considération, même si un rapprochement avec le phénomène OVNI est indiscernable à première lecture. Et c'est là, juste équilibre, où il faut pouvoir être parfois plus ufologue qu'historien. Le plus sûr consiste à relever TOUS les faits les plus étranges (même si certains sont tangents). Donc à amasser une somme importante de fiches (ces fiches d'ailleurs, vu leur format, peuvent être échangées facilement entre chercheurs d'une même période ou travaillant sur un thème commun). Le cheminement intellectuel fera que, dans une autre étape, un TRI, par élimination, devra être tenté, afin de ne garder que des faits pour lesquels les coefficients d'étrangeté et de crédibilité (mais oui, pourquoi pas?) sont les plus élevés. Pour cela, SEULE une équipe PLURIDISCIPLINAIRE, véritable "tribunal ufologique", pourra "rendre son verdict", en passant au crible tous les cas proposés. Soyons plus clair.

La plus part des phénomènes OVNI du passé sont décrits par leurs témoins ou leurs rapporteurs, soit

- comme des phénomènes naturels (atmosphériques par exemple)

- comme des phénomènes mythiques, ou mythologiques

- comme des "prodiges", ou bien des faits "mystérieux".

Après étude, notre équipe pluridisciplinaire devra "décoller" ou "recoller" chaque étiquette, après consultation. Cela suppose donc la mise en commun des connaissances d'un astronome, d'un sociologue, d'un historien,

d'un psychologue et d'un spécialiste des ions. Hormis ce groupe, ce "brain trust", point de salut.

Et là, à partir de là, notre recherche tombe dans le domaine des spécialistes, et non plus de notre fouineur du début (dont le rôle reste cependant capital, nous l'avons montré). De plus un spécialiste SEUL ne pourra jamais trancher! (seul le lecteur connaissant un "astronome-sociologue-historien-psychologue... m'écrive, il a gagné!). Nous ne sommes plus au XV^e siècle, et les Pic de la Mirandole de l'ufologie ne sont pas encore nés. Quand les ufologues comprendront (ou admettront) cela, un grand pas sera franchi. Et j'abonde totalement dans le sens de Michel Carrouges, quand il écrit (3) que "la recherche exige que les savants mettent leurs différentes techniques, chacune à son niveau et dans son secteur particulier, au service de la recherche du fait historique, comme ils le font en archéologie ou en préhistoire".

Mais prenons quelques exemples pour illustrer nos propos.

Dans "l'histoire naturelle" de PLINE L'ANCIEN (livre II), nous pouvons lire au paragraphe XXXV le fait suivant (chapitre 100): "une étincelle tombant d'une étoile, qui s'accroît en s'approchant de la terre et, après avoir atteint la grandeur de la lune, répand la clarté d'un jour nuageux, pour se retirer ensuite dans le ciel sous forme de torche, voilà un phénomène que la tradition mentionne sous le consulat de Cn Octavius et C. Scribonius (678/76) et qui eut pour témoins le proconsul Silanus avec sa suite".

Alors, quid? L'astronome pourra essayer de chercher un phénomène naturel, le sociologue se penchera sur "la tradition" et les mentalités du moment, l'historien cherchera quelles sont les sources de Pline, s'il est crédible ainsi que le témoin Silanus, et quels étaient les faits marquants de la période... et tous mettront leurs "lumières" en commun, constituant nous l'avons dit, par là même, une véritable "commisson d'enquêtes". Et comme il doit être tentant pour l'auteur à sensation (donc sans scrupule) de publier ce cas comme authentique au début de son livre, et d'écrire que le proconsul Silanus, a été un des tous premiers témoins de l'histoire, et qu'en plus, par sa profession, il est parfaitement "digne de foi" comme disent les gendarmes! Et c'est comme cela que se forgera un magnifique cas, repris par les revues ufologiques, compilé par d'autres auteurs, mais personne ne se donnant 1) la peine de vérifier, 2) la peine d'essayer d'expliquer! Que le lecteur soit rassuré (ou déçu), je ne nommerai personne!

Nous venons donc de constater l'étonnante complexité de cette recherche historique, dûe entre autres au vocabulaire utilisé par le "Tiberius moyen" pour décrire (en quel terme?) l'OVNI, si ovni il y a.

Autre exemple: nous pouvons lire dans "Costumes, moeurs et légendes de Savoie" de Estella Canziani (édition Dardel) la phrase suivante

(§ 10): "les wuivres ne sont pas autre chose que la personnification, par les montagnards ignorants, des BOLIDES QUI TRES SOUVENT APPARAISSENT DANS NOS REGIONS MONTAGNEUSES". Alors, OVNI? Mythe? Phénomène socio-psychologique? Qui, seul, pourra trancher?

Plus subtil encore, que penser de ceci: Tacite, dans ses "Annales" (livre VI § XXXIV) nous parle du Phoenix, "oiseau merveilleux", "qui ni par le plumage ni par la tête ne ressemble aux autres oiseaux", (...) dont la présence est attestée en trois occasions, "et qui chaque fois prend son vol vers la ville nommée Héliopolis AU MILIEU D'UN CORTEGE D'OISEAUX ATTIREES PAR L'ETRANGETE DE SA FORME", (...) c'est un fait qui n'est point contesté".

Or je relève dans le livre de Christiane Piens ("les OVNI du passé", édition Marabout, p. 78) le texte suivant: "

"En 1743, dans l'île d'Anglesay à Peibo (Pays de Galles), deux fermiers aperçurent un vaisseau sans voiles, volant dans les airs, (...) Les témoins ajoutèrent ce détail aussi extraordinaire que significatif: UNE BANDE D'OISEAUX S'ASSEMBLA POUR OBSERVER CE PHENOMENE!" (cf aussi Bougard, référence 1, page 109).

Ce problème d'oiseaux suiveurs est pour le moins curieux. Alors, mythe? Hallucination? Prodiges? OVNI? ...etc. Le rapprochement avec d'autres cas est-il possible? d'où intérêt, encore une fois, des fiches).

Mais arrêtons là ces exemples, que nous pourrions multiplier à loisir. Et concluons:

Vu le peu d'empressement des lecteurs pour l'historique du phénomène OVNI (cf le récent sondage effectué par Infoespace en 1978) (4), et vu le peu d'attrait des ufologues pour ce genre de travail, et vu enfin le peu d'ufologues-historiens d'autre part (je n'en connais que 3 actuellement, il serait vain de prétendre faire une recherche globale. Par contre, et c'est à la limite réconfortant, peuvent être dépouillés DANS LEUR TOTALITE les écrits de l'Antiquité, et les journaux de la période contemporaine.

Puissent ces quelques lignes attirer mes collègues historiens à se pencher sur un aspect de l'Histoire laissé aux oubliettes, puissent elles aussi donner aux astronomes l'envie de diriger leur télescope vers le passé, et puissent-elles enfin donner plus de rigueur à une ufologie qui manque de méthodes de travail rigoureuses.

J'aurai alors atteint mon objectif.

Puissions-nous à ce moment, comme Tacite le suggère (Annales, livre IV, § LVIII) "voir la limite étroite qu'il y a entre la science et l'erreur, et de quelles obscurités les vérités sont enveloppées".

NOTES

(1) Michel BOUGARD, "La chronique des OVNI" Jean Pierre Delarge éditeur, 1977.

(2) Revue KADATH, Bd St Michel 6, 1150 BRUXELLES

(3) INFOESPACE, revue de la Sobeps, n°5, 1972, pp 14

(4) INFOESPACE, n° 38, mars 1978, pp 34-35.

Enquête de Mme Lacanal et Théo Revel Condensé par F. Lagarde d'après les documents reçus

Séverac Le Château le 1er Août 1979 vers 20 h 30



L'environnement

L'OBJET

Témoins : M. Bourrel directeur de CES et sa femme
M. Viala gardien du Château. Mme Quentin
Mme Jeanne Nibelle
M. Mme Bon
Mme Gral... etc...

Vers 20 h 15, ce 1er août 1979, les 4 premiers témoins étaient assis sur un banc, lorsque Mme Bourrel signale qu'elle observe en direction de l'ouest un objet lumineux. Ils ont tous levé les yeux et ont observé l'objet.

M. BOURREL

Il était très gros par rapport à une étoile de première grandeur, mais plus petit que la lune. La grosseur apparente était à peu près de la moitié de l'ongle du pouce à bout de bras. Il se déplaçait par saccade, à une vitesse irrégulière, sur une trajectoire nord-sud paraissant horizontale. La couleur très lumineuse était d'un blanc tirant sur le jaune (certains témoins l'aurait vu un peu plus jaune sur les bords).

La situation spatiale est difficile à déterminer. Il est en l'air, le seul repaire est l'angle du château évalué à 100 mètres au-dessous. M. Bourrel indique qu'il y a 50 m de dénivellation entre le lieu de l'observation et le château mais ne fournit pas la distance horizontale qui pourrait être de 200 à 300 m. La ligne de visée serait donc voisine de 45°. La position de l'objet est donc indéterminée sur cette ligne de visée. Certains auraient dit qu'il a été vu au-dessus d'une retenue d'eau de l'autre côté de Séverac à 2 ou 3 km à l'ouest du lieu de l'observation (information de Mme Gral).

Sur le moment, M. Bourrel a pensé à la rentrée d'un morceau de satellite dans l'atmosphère. Puis subitement l'objet a disparu, comme une lampe qui s'éteint, laissant la glace à un nuage qui n'était pas là auparavant. (il y a donc une liaison entre cette disparition et ce nuage).

M. Bonnel dit alors qu'ils allaient entendre une explosion. «J'ai pensé que l'objet s'était désintégré, nous avons écouté : rien.

C'est alors qu'au bout de quelques secondes des phénomènes électriques allaient se manifester.

LE NUAGE

Il était foncé mais pas lumineux. On l'a observé au moins 20 minutes, se déplaçant lentement sous l'effet d'un léger vent et se dissipant peu à peu. On n'a vu que ce nuage. Il s'apparentait davantage à de la fumée qu'à un nuage ordinaire, autant que l'on puisse s'en rendre compte (M. Viala). Il était vert et orange, de la grosseur du soleil couchant et a été vu à la même heure au-dessus de la retenue à 3 km de là (Mme Nibelle).



Mme Lacanal avec M. Viala dit Bébert

LES PHENOMENES ELECTRIQUES

C'est Mme J. Nibelle, en vacances en Haute-Garonne qui a alerté LDLN, et Mme Lacanal proche de sa rési-



Le poteau d'éclairage et sa boîte que l'on voit sur les autres clichés.

dence qui a de ce fait entrepris l'enquête avec M. Théo Revel. C'est par son témoignage que nous commençons le récit des événements.

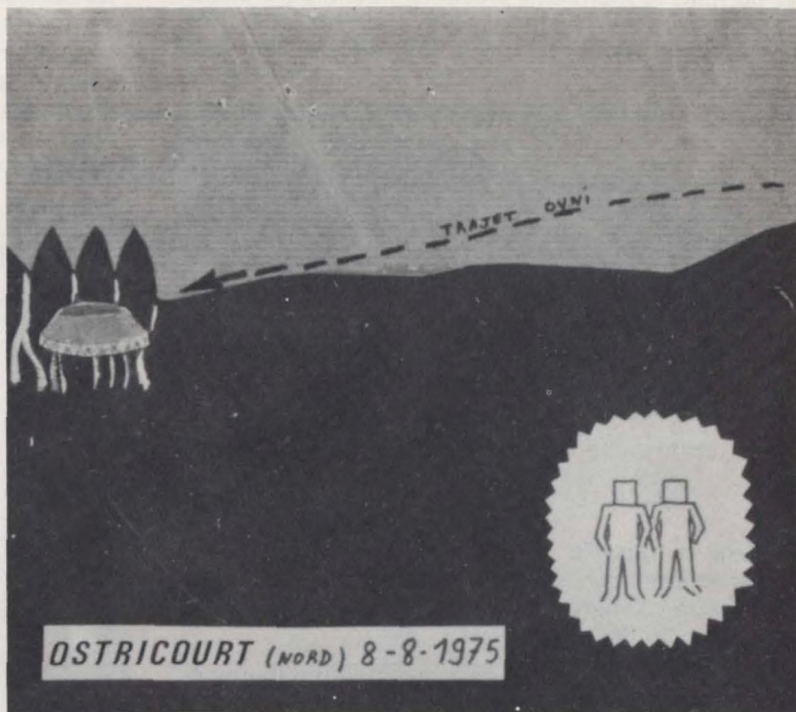
Mme NIBELLE

J'étais chez moi, dans une pièce sombre, quand tout à coup, à 20 h 30 exactement, la pièce s'est éclairée et d'énormes étincelles électriques ont jailli de l'embranchement électrique, au bout de la ruelle qui dessert la maison.

Cela a duré une minute environ, puis cela s'est arrêté pour reprendre de plus belle juste en face de ma fenêtre, à l'autre poteau électrique. Je suis alors allé couper le compteur électrique. Cela a duré environ 2 minutes.

Puis les lumières extérieures ont baissé lentement et se sont éteintes. Au bout de 3 ou 4 minutes tout est redevenu normal. Je suis sortie avec d'autres voisins. Le ciel était pur sans nuage. Un directeur d'école qui se trouvait là m'a montré la traînée dans le ciel, et effectivement il y avait une traînée blanche et un rond à l'emplacement de l'objet disparu. La lune se voyait à gauche de l'objet. M. Mme Bon qui habitent rue Belvezé ont également vu les étincelles.

Quasi-atterrissage avec ufonautes à Ostricourt (Nord)



Les témoins : Melle K. 17 ans élève à l'Ecole Professionnelle de Thumeries, demeurant à Ostricourt. Le petit frère de Mlle K. âgé de 7 ans. Et M.B. 17 ans, lycéen, demeurant également à Ostricourt.

Les lieux : Ostricourt est une commune minière de 7853 hab. située à 15 km de DOUAI et 30 km de LILLE, sur la ligne SNCF Paris-Lille. De nombreux terrils et puits de fosse (abandonnés) jalonnent les lieux. La population est minière, rude, mais ouverte. Peu s'intéressent aux problèmes scientifiques, et aucun aux OVNI ! Pris par leur rude tâche, ils consacrent leurs loisirs à la télévision et à leur jardin.

Les faits : Vendredi 8 août 1975 vers 22 h 00, les témoins K. et B. comme de nombreux jeunes des cités minières, discutent le soir, quand il fait beau, devant leur domicile. Ce soir là, ils furent intrigués par une lueur rouge orange clignotante qu'ils attribuèrent d'abord à un avion. Après réflexion, ils se rendirent compte que c'était impossible, car c'était trop bas et cela descendait en décrivant une courbe sud-est-nord à vitesse très lente, sans aucun bruit, et à quelques 700-800 mètres d'eux.

N'apercevant plus cette lueur, ils en déduisirent que cela avait pu tomber ou se poser à l'emplacement de l'ancien terril de la fosse 6, actuellement utilisée comme décharge municipale. Mûs par la curiosité, ils décidèrent d'un commun accord de se rendre sur place afin de voir ce qu'il se passait, et cela en emmenant le jeune frère de 7 ans.

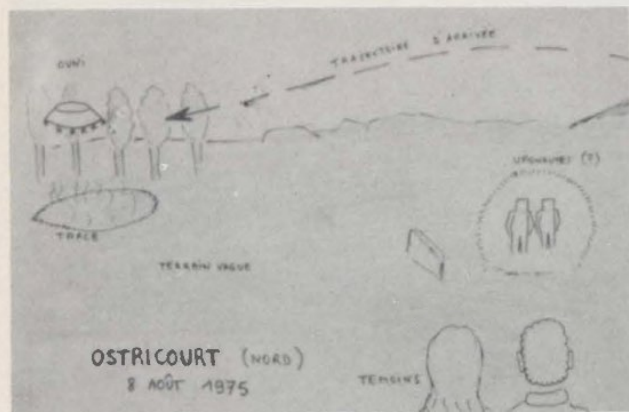
Quelques minutes plus tard, ils étaient sur place, perchés sur un monticule de terre, et de là, à leur étonnement, ils virent à environ 300 mètres sur leur gauche, et à mi-hauteur d'une rangée d'arbres, un objet très lumineux, de la forme d'une assiette

renversée, rouge à la partie supérieure et jaune à la partie inférieure. A la base, il y avait sur tout le pourtour, des feux rouges et oranges qui s'allumaient et s'éteignaient par intermittence, et d'une durée de 2 à 3 secondes.

Pour les témoins, il n'y avait plus de doute, ils se trouvaient en présence de ce qu'on appelle un OVNI et dont les moyens d'information font souvent état.

Il y avait bien 3 à 4 minutes qu'ils observaient l'OVNI immobile, sans bruit, quand subitement, ils virent apparaître à une trentaine de mètres devant eux, deux silhouettes qui avançaient dans leur direction ; elles avaient une démarche très lente, presque mécanique. Ce qui les étonna encore plus, fût le fait que ces créatures semblaient voler au ras du sol, de manière parfaitement horizontale, malgré le terrain très accidenté de cet ancien terril. Les témoins disent : « Ils semblaient voler au-dessus des monticules et des trous, sans emprunter les sentiers ! ». De plus ils dégagèrent une luminosité blanche très forte, faisant mal aux yeux, et qui éclairait autour d'eux sur environ 3 ou 4 mètres. Les témoins diront que cela paraissait irréel, sorti d'on ne sait où... Ils observèrent ces personnages si brusquement apparus, pendant une ou deux minutes, et ne purent en donner un signalement précis. Leur taille approchait les 1 m 50, leur corpulence était très forte, ressemblant plutôt à des robots (impressions des témoins) c'est-à-dire une forme, de la tête aux pieds, anguleuse, « taillée au carré » ! Les bras étaient pratiquement collés au corps et ils ne les virent pas balancer. A aucun moment, ils ne purent définir un membre ou un visage avec précision, le tout semblant de la même apparence, comme revêtu d'une combinaison totale.

Les jeunes gens étaient figés de peur. Dominant leur état momentané, et voyant que les créatures se rapprochaient de plus en plus ils furent pris de panique, et quittant le monticule précipitamment, partirent en courant vers chez eux afin d'avertir parents et voisins, et leur demander de venir constater les faits «de visu».



Dans sa fuite le jeune frère de Mlle K. faillit se faire renverser par une voiture, qu'il n'avait pas vue trop occupé à mettre la plus grande distance possible avec les créatures lumineuses!

Personne ne les crût et ils furent traités d'illuminés et autres qualificatifs peu flatteurs...

Le lendemain matin, les témoins qui avaient passé une nuit agitée, et restaient fortement émotionnés, se rendirent sur les lieux. Ils ne trouvèrent rien d'anormal à l'endroit où étaient passées les deux silhouettes. Par contre, là où stationnait l'objet - non vu au sol - ils virent que le sol était comme brûlé, et que de la fumée s'échappait encore des herbes calcinées.

Bien que n'ayant eu connaissance des faits que 2 mois après, l'emplacement était encore visible ; le sol était noirci et de rares touffes d'herbe nouvelle perçaient çà et là. Aucune déviation magnétique - mesures tardives ! Aucun autre relevé, aucune autre mesure (thermique par exemple) ne fût réalisé, vu le temps écoulé.

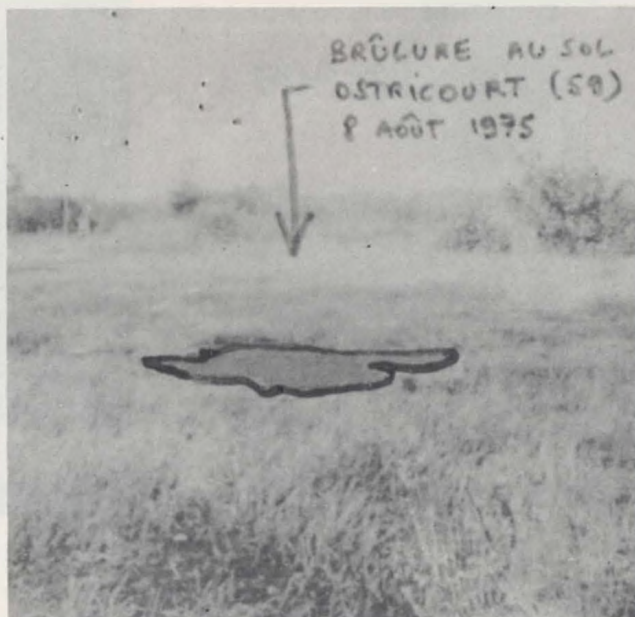
Cette trace elliptique mesurait 20 m sur 15 m.

Avec les paramètres donnés on peut tenter d'évaluer la taille de l'objet à 10 mètres environ. La trace alléguée se trouve à 25 m devant les arbres au fond à gauche.

A ce jour, et malgré des recherches approfondies, aucun autre témoin, aucune autre observation en relation avec cette affaire, n'ont pu être trouvés. Aucun service officiel n'a été alerté, les parents des jeunes gens s'y opposant formellement. Les témoins interrogés et vus sur place à plusieurs reprises, n'ont jamais différés dans leurs dires. Ce qui les a le plus marqué, est l'apparition soudaine des deux créatures, alors que l'objet inconnu était beaucoup plus loin.

Rappelons que les lieux en cause sont propices aux manifestations discrètes du phénomène. Il est difficile de comprendre le pourquoi de la distance existant entre l'OVNI, à quelques mètres du sol, et les apparitions de silhouettes lumineuses ! Les témoins pensent avoir assisté à l'allumage des silhouettes qui étaient éteintes et même invisibles. Étaient-ce

des créatures bien matérielles ou, par exemple une projection d'images animées, en trois dimensions ? Les témoins observaient l'OVNI puis brutalement les silhouettes apparaissent et se rapprochent - lentement mais sûrement - d'eux... Aucun objet ou aucune arme ne fût remarqué dans ces apparitions. Mais l'ensemble de la scène était suffisamment étrange et inquiétant, pour motiver la fuite des observateurs et nous priver de la suite d'événements qui auraient pu nous intéresser.



Toute la région minière est riche en failles d'effondrement. Là où se sont déroulés les faits, se trouve une faille orientée est-ouest ; l'objet était pratiquement en sustentation au-dessus ?

Observations proches dans le temps et dans l'espace :

Le 16 octobre 1975 près de Thumeries (Nord) soit à quelques kilomètres d'Ostricourt : Madame Brisart prenant des légumes au jardin eût l'impression désagréable d'être observée. Cela la mit mal à l'aise ; relevant la tête, elle vit à une altitude estimée à moins de 50 m, un nuage blanc en forme de cigare, de longueur apparente d'un mètre. Il partit brutalement à une vitesse prodigieuse, sans aucun bruit. Hébétée, la dame lâcha ses légumes et courut chez elle pour avertir ses enfants. Bien sûr, il n'y avait plus rien. Il était 19 h 20

Le 30 octobre 1975, à 22 h 30, région d'Oignies. (Pas-de-Calais). M. Montmirail, mineur, 26 ans, revenant de son travail, se trouve brutalement confronté à un objet circulaire, blanc lumineux, qui passe à vitesse folle près de lui. Le moteur de la mobylette et le phare perdirent leur puissance jusqu'à arrêt presque complet. Le témoin ahuri, resta près d'un quart d'heure sur place, ne comprenant pas ce qu'il s'était passé. Dans sa trajectoire l'objet semblait descendre vers le sol, en direction d'Ostricourt.

Pour le 8 août 1975, lors de l'observations avec ufaunauts.

Renseignements météorologiques et astronomiques.

Vent : nul. Ciel clair et dégagé, aucun nuage.

Soleil : h : -22,15°, donc invisible, nuit complète.

Lune : h : -20,05° invisible.

Vénus : h : -18,10° invisible.

Jupiter : h : -35,48° invisible.

Mars : h : -39,10° invisible.

Saturne : h : 28,65° invisible.

Sirius : h : -69,65° invisible.

Hormis les étoiles normales, il n'y avait aucun objet astronomique remarquable. Pas d'aurore boréale connue. Du côté des météores, vu le ciel clair et dégagé, il y aurait sans doute eu d'autres témoins, et cela n'expliquerait pas le phénomène mouvant au sol...

Enquête de M. Bigorne

Phénomène lumineux près du sol à Feignies (Nord)

(Voir sur couverture le croquis montage de M. Philippe Planard d'après photo du site - Interprétation libre)

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 1979

Nous avons entendu M. V... 54 ans domicilié à MAUBEUGE, cariste chez Fruehauf France. Il voulait se "confier" se décharger d'un poids. 'Dimanche matin, vers 5 h nous sommes partis, mon beau-fils Henriet B... ma fille Maryline, et moi dans la 104 de mon beau fils. Nous voulions cueillir des champignons, dans le secteur de l'Etang de Rotteux, entre Feignies, Mairieux et Gognies chaussée. Il faisait encore nuit. Nous avons dépassé le Fort-Leveau à Feignies et avons pris un chemin de terre pour y aller. Mais il faisait trop noir et nous avons rebroussé chemin, pour stationner tous feux éteints sur le côté gauche de la route du Fort leveau, (D136) entre 2 chemins de terre (point 146 de la carted EM). Nous attendions que le temps passe, en écoutant la radio. Vers 6 h, c'est ma fille, âgée de 14 ans qui nous alerta : elle voyait par la vitre latérale droite quelque chose de lumineux, venu de la direction de Mairieux (N. Est) et allant vers le S. Ouest... C'était une sorte de toupie lumineuse, verdâtre équipée de feux rotatifs tantôt verts, tantôt rouges. Elle sembla aller vers l'horizon derrière le Fort Leveau. Nous étions descendus de voiture pour l'observer ; puis quelques temps après (10 mn) alors que nous étions dans la voiture elle réapparut, près d'un lampadaire, celui juste en face du Fort, elle clignotait, elle était à la hauteur de la lampe (sans action sur la lampe semble-t-il), elle s'approchait en descendant, en suivant la route, d'abord comme si une mobylette s'approchait en éclairant, puis comme si c'était l'illumination d'une voiture... Mon beau fils prit peur, mit le moteur en marche, alluma ses phares, et avança vers cette chose...

Tout alla vite, elle se changea en une masse très lumineuse blanche avec des feux verts et rouges, insoutenable qui avançait sur nous, le choc allait être inévitable. Tout à coup cela s'éteignit, devint sombre, tourbillonna et monta dans le ciel avec une trainée rougeâtre, comme une flamme... La chose était à notre niveau, à hauteur de la voiture. Il faisait moins noir. Le jour allait se lever... Nous avons repris notre place du départ, en com-

mentant les faits... Puis nous sommes retournés à ROTTELEUX aux champignons. Nous n'en avons d'ailleurs pas trouvé...

Jamais aucun bruit.... rien... "



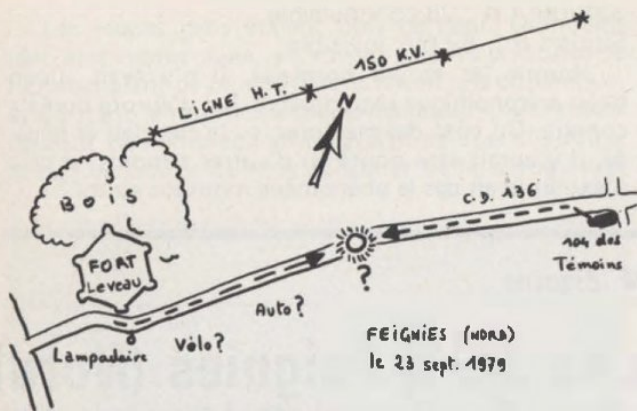
L'un des témoins, près de la voiture incriminée, et sur, la route de l'incident indique le sens d'arrivée du phénomène.



Lieu de rencontre au sommet sur la route.

Nous avons rencontré Henriet B... 22 ans. Il a donné sa version des faits et nous sommes allés sur les lieux immédiatement :

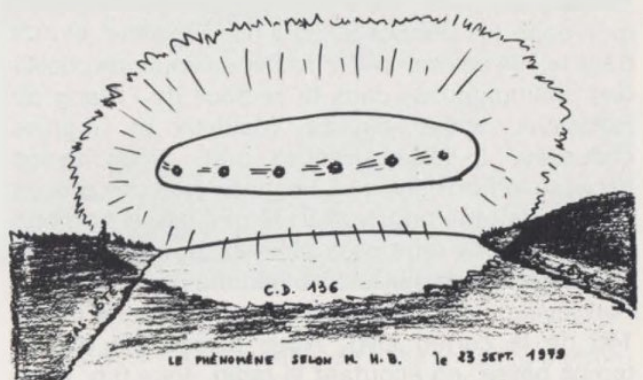
"Dimanche 23 Septembre 1979, vers 5 h du matin, j'avais emmené mon beau-père et ma jeune



belle sœur pour chercher des champignons. A l'entrée de Feignies, nous avons pris la route (D136) qui va vers Mairieux, puis à gauche un chemin de terre qui mène vers l'étang et la ferme de Rotteleux. Il faisait très noir. Nous ne pouvions cueillir d'éventuels champignons, même à l'aide des lampes électriques que nous avons emportées. Alors nous avons fait demi-tour pour aller nous garer sur le bas-côté herbeux de la route du Fort Leveau, mais à gauche ; l'avant de ma 104 peugeot garé en Direction du Fort. Nous passions le temps comme nous pouvions. Je regardais l'heure de temps à autre, quand vers 6 h du matin, ma jeune belle sœur Maryline, 14 ans, nous a signalé un objet lumineux dans le ciel. Elle l'avait remarqué en regardant par la vitre arrière droite de la 104, et nous sommes descendus pour mieux voir. C'était une occasion pour nous dégourdir. C'était ovale, assez aplati, de couleur verdâtre, avec des feux ou des clignotants, qui, si mes souvenirs sont bons, étaient oranges et verts. Cela passait horizontalement, légèrement au-dessus des arbres du bois de la Taillette, dans le sens, Mairieux vers Douzies, (NE/SO). Malgré le calme de cette fin de nuit nous n'avons pu entendre aucun son, pendant son passage. Passage d'ailleurs assez lent ; quand à la taille apparente, c'était celle d'une grosse lampe de lampadaire public avec des variations d'intensité.

Nous ne le vîmes plus quand il nous fut caché, par la végétation qui couvre le Fort Leveau et constituait, à cet endroit, notre horizon. Nous sommes rentrés tous trois dans la voiture et nous nous posions des questions sur ce que nous venions de voir ; nous regardions distraitement par la vitre avant, quand, 5 minutes ou dix minutes maximum, après, nous remarquions mon beau père et moi, que le lampadaire, le dernier qui est visible vers le Fort Leveau, clignotait fortement : Nous pensions que l'ampoule allait rendre l'âme. Mais les secondes, passant, il devint évident que c'était autre chose : cela grossissait dans ses clignotements et paraissait maintenant plus près du sol. C'était orangé. Nous avons alors l'impression que c'était l'éclairage d'une mobylette qui venait dans notre direction. Mais rapidement cette lueur prenait une taille plus grande et nous concluons à l'approche

d'une voiture. Mais c'était bizarre, et cela clignotait moins fort... J'ai pensé à tout ce qu'on avait raconté à tort ou à raison sur les OVNI. Et craignant que cela ne "prenne notre énergie" j'ai démarré la voiture et allumé les phares. J'ai avancé sur la route, gravissant lentement la très légère montée (de la D136). Tout a été très vite alors, la chose suivait le chemin, près du sol - environ à 1 m d'altitude - remplissant toute la largeur de la chaussée, elle était comme un disque épais vu sur la tranche très lumineux, d'une couleur difficilement soutenable et indiscernable, peut-être blanc orangé, et avec comme des feux sur la tranche, verts, rouges, qui semblaient déteindre sur l'ensemble, et tournaient rapidement. J'avais peur, car à l'allure ou l'objet arrivait sur nous, la collision était inévitable... et manque de chance je venais de récupérer ma voiture qui avait été récemment accidentée, et m'avait coûté une avance de près d'un million... !



Au moment du choc prévu tout s'est passé en quelques secondes : tout s'est éteint brutalement... Il n'y avait plus rien ! Et je n'avais remarqué aucune perturbations sur ma 104. Même après, je n'ai rien remarqué au moteur ou à la carrosserie. J'ai fait 1/2 tour et nous nous sommes remis en stationnant exactement à l'endroit où nous étions quelques minutes plus tôt. Il faisait alors moins noir. Et nous sommes allés aux champignons.

Melle Maryline V... 14 ans a été contactée. Elle nous a rapporté : "Très tôt le matin du dimanche 23 Septembre, et comme vous l'ont dit mon père et mon beau frère, nous étions allés aux champignons dans la région du Fort Leveau, vers l'étang de ROTTELEUX. Comme il faisait encore trop noir, nous nous étions garés sur l'herbe du chemin du Fort Leveau, et comme je regardais par la vitre du côté droit, plutôt vers l'arrière, j'ai vu dans le ciel pas très haut quelque chose de lumineux qui avançait lentement venant de Mairieux et allant vers le Fort. Nous sommes descendus pour mieux voir et écouter s'il y avait un bruit de moteur. Il n'y en avait pas. C'était de la taille apparente d'une lampe de lampadaire vue à une trentaine de mètres. C'était de forme ovale, de couleur

vert très clair, avec des sortes de clignotants rougeâtres. Cette chose a disparu cachée par les arbres du Fort Leveau. Nous avons repris place dans la voiture et je m'étais assise de façon à voir par la vitre arrière si un autre objet du même genre n'arrivait pas de la Direction de Mairieux. Je me suis bien rendue compte qu'à un moment la voiture démarrait mais je n'y ai pas porté attention, pas plus qu'à ce qu'ils disaient devant. J'ai remarqué une vive illumination très brève. Comme il paraît que l'évènement a été très rapide, je ne me suis pas rendue compte de ce qu'il se passait. Je l'ai appris aussitôt après par leurs discussions animées. Mais je n'avais pas vu la chose lumineuse sur la route. Dès que la nuit fut moins noire nous sommes allés aux champignons".

L'enquête :

Les faits cadrent très bien avec les lieux lorsqu'on reconstitue sur place l'évènement (voir photos) avec les témoins, d'abord séparément, puis ensemble.

Il y a sur carte E.M. au 25000°, 4 cm entre le lampadaire et le point de stationnement de la 104. Soit une distance réelle de 1000 M. C'est à moitié de cette distance que devait avoir lieu la rencontre, soit au sommet d'une très légère montée.

On remarque que la trajectoire du 1er phénomène aérien, NE... SW est grossièrement parallèle à la D.136, et à une ligne HT.

A l'heure indiquée, soit 6 h du matin, il faisait effectivement noir, et les lampadaires du secteur, donc celui incriminé par les témoins, étaient bien allumés. Au moment de la mise en route de la voiture, (2ème séquence) la radio s'était arrêtée (volontairement par le conducteur). Elle ne semble pas avoir souffert de la rencontre rapprochée.

La route est étroite à cet endroit : 4 M de large, avec un accotement herbeux, d'un côté de 3 M, de l'autre, de 2 M. Le phénomène aurait pu avoir un diamètre d'environ 4 M.

La durée de l'observation aérienne a été estimée entre 2 et 3 minutes ; celle de l'observation près du sol à moins d'une minute.

Le C.D 136 n'étant pas large, la 104 circulait seule au milieu de la chaussée ; le phénomène ne pouvait donc être un autre véhicule qui les aurait ébloui d'une manière anormale. Ils ne remarquèrent pas de feux, rouges ou autres, devant ou derrière eux, ni même dans les près après l'incident. Tout était noir et désert.

Un détail : au second temps de l'affaire, lors de l'arrivée du phénomène lumineux le lampadaire, allumé, était visible, en même temps que la chose

qui descendait et circulait à basse altitude, en suivant l'ondulation du chemin près du fort. Sur demande à la Base Radar Militaire de DOULLENS (Somme) et à la BA 103 de CAMBRAI (NORD), il apparaît qu'aucun écho non identifié n'a été détecté au jour et à l'heure de l'observation alléguée ; aucun avion ou hélicoptère n'était en service dans le secteur incriminé.

La station météo régionale de Lesquin nous apprit que depuis plusieurs jours avant la date des faits, aucun ballon sonde n'avait été lâché.

L'aérodrome civil local de "LA SALMAGNE" n'avait eu à connaître aucun envol ou atterrissage d'avion ce matin là. La trajectoire suivie par le premier objet ne correspond pas à une ligne aérienne régulière. Ce qui n'exclut pas pour autant, la possibilité de passage d'un autre avion pour expliquer l'observation aérienne du début !

La gendarmerie a mené une enquête et a recueilli les mêmes renseignements que nous, sur les faits, les témoins, et les données officielles.

CONDITIONS METEO LOCALES

Vent de 340° pour 2m/s. Pression atmosphérique à la station : 1013,1 mb. Température sous abri : 5°2. Humidité 95 % tens. Vapeur d'eau 8,4 mb nébulosité 1/8. Aucun nuage. Visibilité : 10 km

CONDITIONS ASTRONOMIQUES :

Pleine lune (théoriquement non visible) le vendredi 21 septembre 79 à 9 h 47 TU.

Site négatif (sous l'horizon)

Soleil levé le 23 à 5 h 39 TU soit en heure d'été (+2) 7 h 39.

Lune levée ce matin là à 7 h 30 TU soit 9 h 30 TL.

Lune couchée le soir du 23 à 18 h 54 TU soit 20 h 54 TL. Il serait donc difficile d'incriminer la lune dans cette affaire.

SITUATION DU PHENOMENE

Site approché du phénomène aérien (au plus bas sur sa trajectoire)

NE/SW : 23°

Site approché du phénomène près du sol : 1 à 2°.

Azimut géographique du phénomène aérien (depuis le point d'observation des témoins) 310°

Azimut géographique du phénomène près du sol : 252°.

Etrange véhicule au-dessus de la R.N. 29 (Nord)

LES LIEUX :

L'observation a été faite à Douchy-les-mines (59282) carte Michelin n° 53 pli 4.

Le site ne comporte aucun édifice particulièrement remarquable. A noter toutefois à quelques kilomètres au nord est une raffinerie de pétrole et l'aérodrome civil de Prouvy-Valenciennes.

Pas de faille géologique importante à notre connaissance à proximité. La région est plate et ne comporte aucun accident de terrain.

LE TEMOIN :

Il s'agit de Mademoiselle B. âgée de 23 ans, qui nous demande l'anonymat le plus strict. Pour comprendre cette attitude, il faut savoir qu'elle exerce une profession paramédicale dans un secteur qui la met très en vue, et dans lequel ce genre de témoignage pourrait la déconsidérer et lui causer un grave préjudice. Aussi, c'est volontairement que notre rapport manque de précisions quant aux témoins et lieux : ces lacunes volontaires ne nuisent pas à la narration, et les précisions manquantes n'ont qu'un intérêt secondaire dans les faits.

L'identité, la profession et l'adresse exacte du témoin nous sont parfaitement connues.

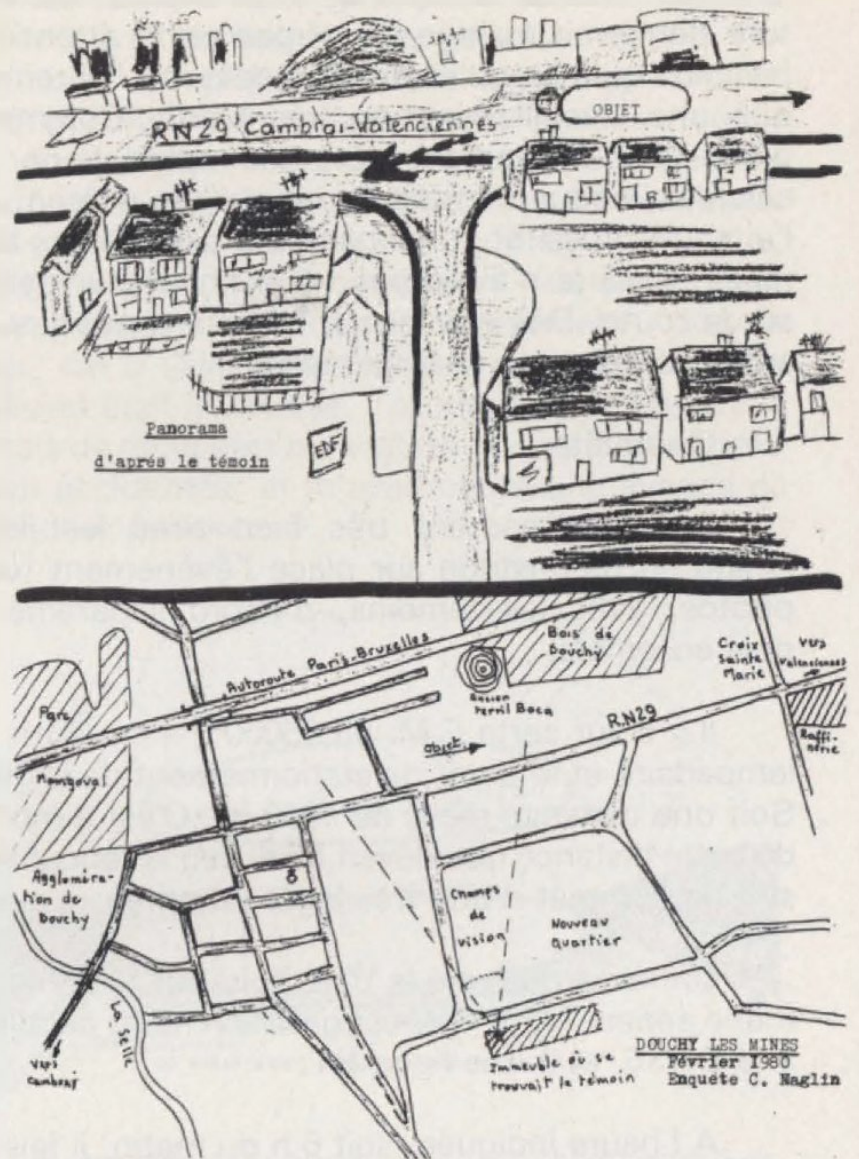
Malgré la difficulté, Melle B. ne nous a rien caché de ce qui pourrait nous être utile. Elle accepterait de fournir tout renseignement complémentaire par notre intermédiaire.

LES FAITS :

Nous avons d'abord écouté le récit brut du témoin qui ne voyait qu'un maigre intérêt à son observation. Ensuite, nous l'avons fait répéter et lui avons demandé de compléter certains passages ou détails en veillant toutefois à ne pas l'influencer dans ses réponses.

L'observation a été faite aux environs du 20 février 1980 : Melle B. ne peut être plus précise quant à la date. Ce jour là, elle se trouvait chez des amis et, pendant qu'ils s'étaient absentés pour faire quelques courses, Melle B., pour rendre service, continuait une séance de repassage commencée avant son arrivée. Elle travaillait juste en face d'une fenêtre de la salle de séjour d'un appartement situé au 6e étage d'un immeuble. Il était entre 15 h 30 et 16 h 00.

Tout en travaillant, Melle B. releva la tête sans raison autre que celle que demandait son activité ; c'est alors que par la vitre de la fenêtre fermée, elle aperçut au-dessus des toits des maisons bordant la RN 29, à 600 mètres en ligne droite de l'endroit où elle se trouvait (distance mesurée par la suite avec le compteur hectométrique d'une voiture) un étrange objet. Il était long, en forme de cigare ; la longueur équivalait à peu près à celle de deux maisons côte à côte ; sa hauteur devait être de quelques mètres.



Melle B. pensa à un engin militaire : ce fut d'abord pour elle un Zeppelin (sic), car elle se souvint à ce moment avoir lu dans un journal qu'il était question de les réutiliser. La première impression passée, elle se rendit compte que cette chose, dont la silhouette se détachait sur le fond sombre des champs, était entourée par un brouillard lumineux. Elle était de couleur gris métallisé. Elle se déplaçait très lentement dans le sens Cambrai vers Valenciennes. Elle avait à l'arrière comme un gros phare clignotant blanc, lumineux, non éblouissant. La fréquence de clignotement était lente. L'observation dura 3 minutes (appréciation subjective du témoin). L'objet semblait glisser au-dessus de la RN 29 ou en bordure des champs. Il n'y avait ni fumée, ni bruit audible, ni autre phare que celui situé à l'arrière déjà signalé.

Surprise, Melle B. ne se souvient pas comment elle l'a perdu de vue. Elle disposait d'un appareil photographique dans l'appartement et elle aurait pu s'en servir ; hélas, elle n'y a pensé qu'après !

A sa connaissance, il n'y a pas eu de troubles dans le voisinage, et elle-même n'a ressenti aucun malaise particulier si ce n'est une forte migraine dont elle souffrait déjà avant l'observation, et qui l'a quittée un ou deux jours plus tard. Elle se dit sujette aux migraines.

Elle croit se souvenir qu'un chien aboyait dans un autre appartement, mais sans doute à cause de l'absence de ses maîtres.

Melle B. n'a raconté son aventure qu'à des amis très proches et, en dépit de cette sélection, elle s'est entendu demander si cet après-midi là, elle n'avait pas bu. Les ufologues connaissent bien ce genre de suppositions qui pourraient expliquer bien des choses. Nous nous empressons toutefois de préciser que nous connaissons bien Melle B. : elle ne s'adonne pas à la boisson. Par ailleurs, elle jouit d'un solide bon sens, d'une très bonne vue, son observation et le témoignage qu'elle a bien voulu nous confier pourraient être lourds de conséquences pour elle, et, dans ce cas, pourquoi prendrait-elle des risques ?

REMARQUES :

Melle B. a dessiné le panorama approximatif qu'elle avait devant les yeux au moment de l'observation et y a fait figurer l'objet comme elle l'a vu il y aurait une petite rectification à y apporter : en réalité, on peut apercevoir une partie de la RN 29 au-dessus du toit des maisons qui la bordent ; nous avons soulevé l'hypothèse qu'il aurait pu s'agir d'un camion citerne se rendant à la raffinerie voisine. Melle B. nous a alors précisé que ce «cigare» se trouvait nettement au-dessus du toit des maisons. De plus, un camion n'a pas de phare blanc à l'arrière. On peut donc le situer, non

pas au-dessus de la RN 29, mais au-dessus des champs entre celle-ci et l'autoroute Paris/Bruxelles. La distance estimée de 600 mètres est donc un minimum, et cela nous donne une longueur d'objet de plus de 20 mètres si l'on se réfère à la longueur de deux maisons côte à côte.

Bien évidemment, un après-midi à 15 h 30, il devait y avoir de la circulation sur la RN 29. De plus, cette route étant bordée sur presque toute sa traversée par des habitations, on peut penser que Melle B. ne fut pas seule à observer cet étrange véhicule.

Comme 6 semaines s'étaient à peine écoulées entre l'observation et sa relation à l'enquêteur, un appel à témoignage fut lancé dans deux des plus grands quotidiens régionaux : cet appel n'eut hélas aucun écho. Mais, bien que n'ayant pu obtenir de confirmation, et vu la bonne foi de Melle B., nous sommes tentés de conclure qu'elle a bien observé un phénomène non expliqué à ce jour.

N.B. : Précisions astronomiques pour le 20 février et les jours avoisinants

- soleil : coucher entre 18 h 10 et 18 h 20 TL.
- lune : coucher entre 21 h 10 et 24 h 00 TL.

La datation imprécise nous interdit tout autre contrôle astronomique et météorologique.

Enquête de J.P. et E. Hocquet

Observation rapprochée dans l'Yonne avec présence d'humanoïdes

DATE ET HEURE : Août 1954 ; entre 22 h et 23 h.
LIEU : Département de l'Yonne - "Montagne des Alouettes" - Plateau à 367 m d'altitude situé dans la Puisaye, région de plateaux argileux. 4 km à vol d'oiseau au nord-est de Sainpuits, plus proche commune ; 6 km environ au nord-est du château de Flassy, carte Michelin n° 65 pli 14.

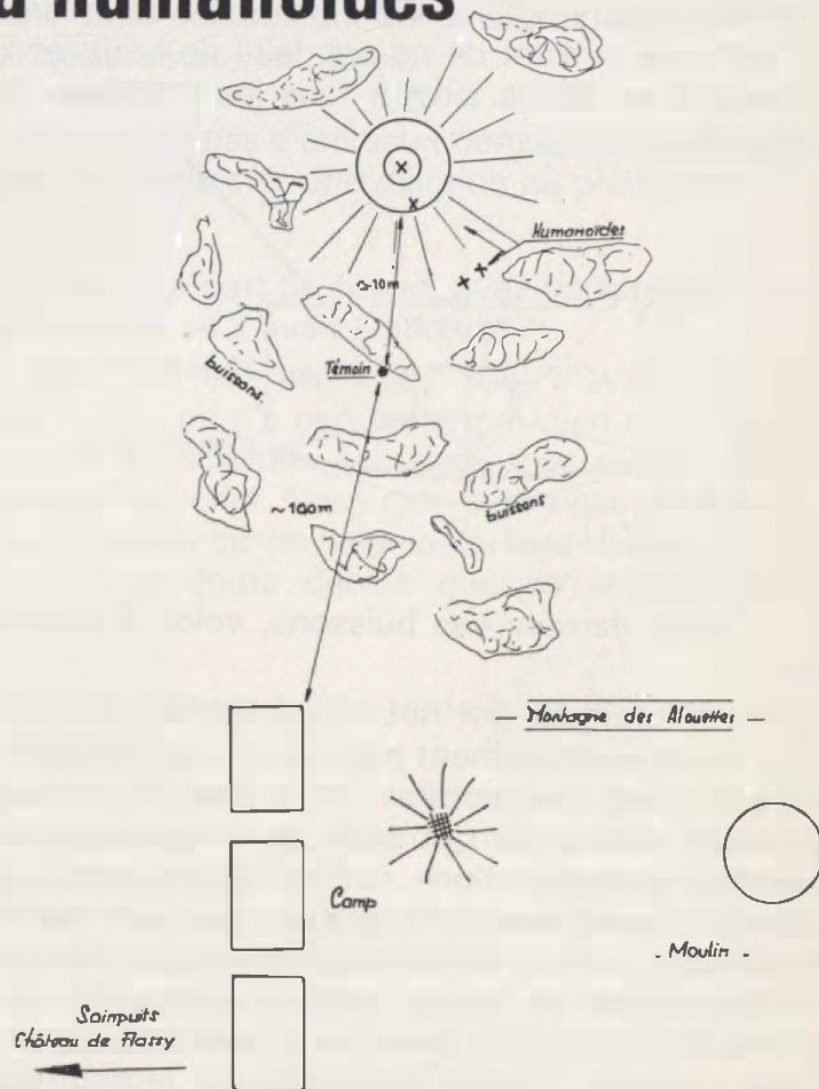
CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : Ciel clair étoilé - Lune non observée.

TEMOIN : Monsieur René S. - 33 ans 1/2 - une huitaine d'années au moment des faits.
(Identité et adresse connues des enquêteurs).

PREAMBULE :

Le témoin, dans sa jeunesse, fut envoyé plusieurs années de suite par la Caisse d'Allocations Familiales de Douai (Nord) dans une colonie de vacances située au Château de Flassy à la limite des départements de l'Yonne et de la Nièvre.

C'est au cours de l'un de ces séjours, qu'il situe en 1953 ou 1954 (il pense aujourd'hui qu'il s'agissait plutôt de l'été 1954, ce qui paraît confirmé par le fait qu'il se souvient de la projection



d'un film documentaire, à la colonie de vacances, relatif à la conquête du Mont Everest, laquelle a eu lieu fin mai 1953. Il nous semble qu'un délai de quelques 3 mois entre la réalisation de l'exploit et la diffusion, à travers la France, de films retraçant cette conquête, est un peu court) qu'il fit, avec une bonne dizaine de compagnons, une observation pour le moins surprenante qui est demeurée gravée dans son esprit de telle sorte qu'il nous relate, quelques 26 années plus tard, avec le maximum de détails que l'on puisse espérer trouver dans un récit concernant des faits aussi éloignés dans le temps.

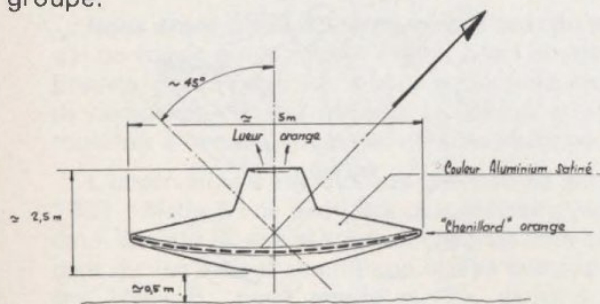
Nous lui laissons la parole :

LES FAITS :

"Ce soir-là, sur une soixantaine d'enfants formant la colonie, nous étions 10 ou 15 encore debout ; il devait être assez tard, entre 22 et 23 heures. De notre camp, composé de 3 grandes tentes collectives (voir croquis pour situation des lieux), on aperçut tout à coup une lueur orangée à une petite centaine de mètres.

Comme tous les gosses de notre âge, nous ne pensions qu'à une chose : jouer et retarder le plus possible l'heure du coucher, et voilà que l'occasion s'en présentait ! Il devait s'agir d'un feu de camp allumé par un autre groupe d'enfants, et l'on décidait d'aller les surprendre, de les attaquer à la façon des indiens, en approchant furtivement. C'est ce que nous fîmes en nous faulant derrière les buissons qui parsemaient le terrain.

Mais il ne s'agissait pas d'un feu de camp : le premier d'entre nous arrivé à proximité de la lueur fit signe au suivant de ne pas faire de bruit, et la consigne se répéta ainsi à tous les membres du groupe.



Caché derrière des buissons, voici ce que je vis :

La lueur orangée qui nous avait attirés émanait d'un objet apparemment métallique que j'ai identifié bien plus tard comme étant une "soucoupe volante" classique, qui avait la forme de deux assiettes plaquées l'une contre l'autre, avec un cône tronqué d'où partait cette lumière qui éclairait le paysage un peu comme un éclairage public en ville. Au milieu de l'objet, entre le dôme et la couronne, il y avait des lumières tournantes, également oranges, comme on en voit sur le pourtour

des enseignes lumineuses, c'est ce qu'on appelle en langage technique le système "chenillard".

La "soucoupe" n'était pas posée au sol mais en suspension à 50 ou 60 cm peut-être ; on n'a pas vu de pieds, de roues, ni quoi que ce soit pour la maintenir ainsi en hauteur.

E (Enquêteur) : Quelles étaient les dimensions approximatives de l'objet ?

Notre moniteur qui était avec nous, en prenant comme repère les buissons environnants, a estimé par la suite le diamètre entre 3 et 5 m et la hauteur à 2 m/2,50 m.

E : Quelle était la couleur de l'objet ?

Tout était du même métal, couleur aluminium, un peu satiné.

E : Y avait-il un flou, un halo autour de l'objet ?

Non, les contours étaient parfaitement nets.

E : A quelle distance étiez-vous de l'objet ?

A quelques mètres, pas plus de 10 en tout cas. Et il y avait des petits êtres, à peu près de notre taille, entre 1,20 m et 1,40 m. Il y en avait un debout sur la couronne de l'objet ; il me semble en avoir vu un en haut du dôme, qui peut-être allait sortir ou qui observait du bord de l'ouverture. Et il y en avait deux autres au sol : l'un tenait une espèce de binette avec laquelle il grattait au pied d'un buisson, et il donnait quelque chose à l'autre à côté de lui qui tenait un sac. Ils étaient donc de petite taille revêtus d'une espèce de combinaison d'une seule pièce, que je compare avec le recul à une tenue d'homme grenouille. La couleur était marron foncé, presque noir, un peu comme la couleur du caoutchouc naturel. On ne voyait pas leurs yeux ni aucun trait du visage, mais ils avaient un genre de groin comme en ont certaines sortes de singes : j'ai fait ensuite le rapprochement avec le masque que mon père, qui travaille dans une cimenterie, applique sur son visage pour se protéger de la poussière.

Leur corps était à peu près bien proportionné, de même que les bras et les jambes mais, ce qui m'a frappé, c'est qu'elles se terminaient par des pieds plutôt longs et palmés, vraiment comme nos hommes-grenouilles actuels.

C'est alors qu'un retardataire de notre groupe est arrivé et a poussé un cri de surprise : immédiatement, ça a été instantané, les deux êtres qui étaient au sol ont plaqué leurs bras le long du corps, ils se sont élevés à la verticale et ont, après avoir décrit une courbe dont la trajectoire semblait bien calculée, réintégré l'objet tête première. Aussitôt, la lumière orangée au sommet de l'objet s'est occultée, je pense qu'il devait y avoir un couvercle mais il n'était pas apparent. L'objet a alors pivoté sur son axe, il a décollé et il a disparu à une vitesse prodigieuse de l'ordre de 4 à 5 secondes peut-être.

Ce qui nous a frappés, c'est cette façon de réintégrer l'objet en "piquant une tête", et le départ fulgurant : l'objet a basculé donc sur environ 45° et s'est élevé à toute vitesse ; on l'a bien vu disparaître car le ciel était clair, sans nuages.

Imaginez notre étonnement : à l'époque, il n'y avait pas de feuilletons télévisés ni même de bandes dessinées de science-fiction.

Maintenant, je compare cet objet à la soucoupe qu'on a pu voir dans le feuilleton "les envahisseurs" ; c'était la même chose excepté que dans notre observation, l'ouverture était par-dessus et non par-dessous.

E : Est-ce qu'il y a eu un bruit quelconque ?

Non ; tout était silencieux aussi bien lors du décollage qu'avant : pas de sifflement, pas de bourdonnement.

E : L'objet au-dessus du sol avait-il un mouvement oscillant ou autre ?

Non ; il ne tanguait pas, il était absolument immobile, stable.

E : Pouvez-vous évaluer la durée de votre observation ?

C'est très difficile : quand on est enfant, on n'a pas tellement la notion du temps, et je n'avais pas de montre. Mais ça a duré sans doute quelques minutes puisque l'on a pu détailler l'objet, voir qu'il n'y avait rien au-dessous pour le maintenir en suspension, et bien voir les petits êtres. L'observation aurait sans doute pu durer plus longtemps si le retardataire n'était arrivé, en pleine lumière, en poussant un cri. C'est ce cri qui a motivé le "décollage" des êtres et de l'objet.

E : Avez-vous durant l'observation éprouvé des sensations particulières, telles que brûlure, picotements, paralysie ?

Non, absolument pas, ça ne dégagait aucune chaleur, on n'a rien ressenti physiquement, on n'a eu aucun trouble.

E : La lumière émise par l'objet était-elle éblouissante ?

Non, elle n'aveuglait pas du tout ; c'était une clarté comparable, comme je vous le disais tout à l'heure, à la lumière d'un éclairage public, et moins forte que la lumière d'un néon.

E : Avez-vous eu peur durant l'observation ?

Non, nous n'avions aucune raison d'avoir peur, pour nous c'était plutôt un jeu car la notion de jeu était toujours présente à notre esprit. Ces petits "bonshommes" qui étaient de notre taille, on les aurait bien abordés si leur départ n'avait été ainsi précipité par l'arrivée du retardataire.

E : Avez-vous vu si les humanoïdes avaient des mains semblables aux nôtres ?

Nous n'avons pas pu les voir nettement puisque leur vêtement, d'une pièce, couvrait tout, mais ils en avaient : il y avait un des êtres qui tenait cette espèce d'outil avec lequel il râclait le sol, et l'autre à côté tenait un sac.

E : Vous ont-ils semblé faire des gestes normaux dans l'accomplissement de cette "besogne", c'est-à-dire semblables à ceux que nous-mêmes faisons ?

Oui, leurs gestes étaient comparables à ceux que ferait l'un de nous. On ne les a pas vu marcher mais, seulement s'élever de cette façon bizarre, sans moyen de propulsion apparent. Si on ne les avait pas vu se déplacer ainsi, on aurait pu les prendre pour des mannequins en caoutchouc.

E : Vous souvenez-vous de la nature du sol à cet endroit ?

C'était plutôt caillouteux, c'est un endroit aride, un plateau désertique parsemé de petits buissons rabougris ; j'ai retrouvé ce genre de paysage dans le département du Gard où j'ai habité pendant quelques temps.

E : Il n'y avait rien de particulier dans l'environnement dont vous puissiez vous souvenir, un point d'eau par exemple ?

Non, rien du tout : il y a bien une rivière le Loing, mais qui passe à plusieurs dizaines de kilomètres de là. Il n'y avait pas de ligne H.T., ni de château d'eau. Seulement un moulin à vent un peu avant notre campement sur la droite, et une maison désaffectée, en ruines.

E : Il n'y avait pas d'animaux dans les parages, qui aient pu manifester une réaction au phénomène ?

Non.

E : Après le départ de l'objet, avez-vous remarqué des traces là où il avait stationné ?

Non, on est allé voir "s'ils n'avaient rien oublié" mais on n'a rien remarqué, rien ne nous a frappés. Nous avons fait demi-tour et sommes allés nous coucher. Nous n'en avons pas parlé aux autres gosses de la colonie le lendemain, nous avions sans doute décidé que ce serait notre secret.

E : Est-ce que vous êtes retourné sur les lieux le lendemain ?

C'est possible, je ne me le rappelle pas. On est peut-être passé à cet endroit mais sans y prêter une attention particulière ; nous avions un programme de loisirs bien établi : jouer aux indiens, rechercher des coquillages fossiles, etc... Je ne me souviens pas qu'il y ait eu une enquête par la suite ; même le moniteur n'a pas dû parler de cette affaire.

E : Etes-vous resté en contact avec un ou plusieurs des témoins, ou avec le moniteur ?

Non, nous nous sommes perdus de vue ; je ne saurais retrouver ni les enfants de l'époque, ni le moniteur qui avait alors une vingtaine d'années.

E : Vous n'êtes pas opposé à ce que nous fassions publier votre récit dans la revue LDLN dont nous parlions tout à l'heure ?

Non, pas du tout et, qui sait, peut-être que l'un des témoins de cette observation lira l'article...

E : Vous ne voyez rien à ajouter à votre récit ?

Je vous ai rapporté tout ce dont je me souviens et croyez bien qu'il ne s'agit pas d'un fantasme de l'esprit. Nous sommes une dizaine à avoir fait cette observation et ce n'était pas une hallucination collective puisque nous sommes arrivés sur les lieux pratiquement un par un. Comme je vous l'ai déjà dit, nous ne pouvions être influencés par la TV ou la littérature de science-fiction que l'on ne connaissait pas à l'époque. On nous projetait parfois des films à la colonie, les jours de pluie, comme par exemple un documentaire dont je me souviens qui retraçait la conquête de l'Everest : ça n'avait rien à voir avec les "soucoupes volantes". Depuis, il m'est arrivé de parler de mon observation à quelques amis proches mais, si nous n'avions justement été des amis, ils m'auraient facilement traité de fou.

CONCLUSION — REFLEXIONS DES ENQUETEURS

Il est exclu, dans ce cas d'observation rapprochée avec présence d'humanoïdes, d'invoquer une quelconque confusion avec un phénomène naturel connu.

L'authenticité des faits rapportés par M. S. ne fait pour nous aucun doute, en raison de ses qualités morales, notamment probité et absence de recherche de sensationnel.

Le témoin est par ailleurs doté d'un esprit d'observation et d'une capacité de mémoire remarquables que nous avons pu constater au cours de notre entretien qui a porté sur différents sujets indépendamment de celui nous ayant amenés à rencontrer Monsieur S.

Quant à l'étrange façon de se déplacer des humanoïdes mentionnée par M.S., elle n'est pas inédite. Elle est à rapprocher de l'observation faite à CUSSAC en 1967 : rappelons brièvement que deux enfants déclarèrent avoir vu quatre humanoïdes de petite taille (dont un semblait gratter le sol), revêtus d'une combinaison collante, qui, s'apercevant de la présence des témoins, regagnèrent une sphère stationnée près d'eux en se propulsant à la verticale tête première dans la partie supérieure de l'objet. Ils furent du reste décrits comme ayant les pieds palmés.

Les faits rapportés par Monsieur S. posent à nouveau, entre autres, le problème de l'apparente contradiction, pour notre logique du moins, entre, d'une part, le comportement anodin d'être exécutant des gestes banals à l'aide de matériels peu originaux assimilables aux nôtres (dans le cas présent : binette, sac...) et, d'autre part, les pouvoirs assez extraordinaires dont ces êtres semblent dotés, déplacement par "lévitation" notamment.

Voilà donc un récit (un de plus faudrait-il dire) qui donnera matière à réflexion.

N.B. : Les enquêteurs ont eu l'occasion, courant août 1980, de se rendre sur les lieux de l'observation qu'ils ont facilement localisés grâce aux détails fournis par le témoin quant à la situation géographique et au repère que constitue toujours le moulin à vent.

Transmis par M. Martino Cossu, traduction Mme Luciana Consiglio
Ajustement par F. Lagarde

Le septembre chaud de l'ufologie italienne (2) suite et fin

CAS N°61 - 14 - 6H 30
MAIZANOAPPPIO (Caserta) - Observation d'un UFO sphérique - cylindrique avec queue d'hirondelle très lumineuse.

CAS N°62 - 14 - 5H 30
VITULAZIO (Caserta) - L'agent de police Luigi Russo et un maréchal de l'armée observent un objet sphérique avec traînée triangulaire de couleur rougeâtre qui éclaire la colline de S. Prisco.

CAS N°63 - 14 - avant 6H
OSILO (Sassari) - Observation d'un objet de nature inconnue.

CAS N°64 - 14 - à l'aube
Au large de SINISCOLA (Nuoro) - Santino Avellino et l'équipage de son bateau pêcheur observent un objet sphérique avec rayons latéraux très lumineux, qui stationne pendant 10 minutes pour après disparaître.

CAS N°65 - 14 - à l'aube
NUORO - Un groupe de carabinieri faisant le guet pour la capture du latitante Antonio Crivelli voit le passage d'un objet non identifié.

CAS N°66 - 14 - avant 6h
GHILARZA (Cagliari) - observation d'un objet de nature inconnue.

- CAS N°67 - 14 - avant 6H
NEONELI (Cagliari) - voir cas n°66
- CAS N°68 - 14 - avant 6H
ORTUERI (Nuoro) - voir cas n°66
- CAS N°69 - 14 - avant 6H
SORGONO (Nuoro) - voir cas n°66
- CAS N°70 - 14 - avant 6H
TORTOLI (Nuoro) - voir cas n°66
- CAS N°71 - 14 - avant 6H
ORISTANO (Cagliari) - voir cas n°66
- CAS N°72 - 14 - avant 6H
SANTA GIUSTIA (Cagliari) - voir cas n°66
- CAS N°73 - 14 - avant 6H
Nom du pays illisible (Nuoro) - Observation d'un objet non identifié.
- CAS N°74 - 14 - avant 6H
LANUSEI (Nuoro) - Giorgio Micheli observe un objet qui se déplace de Sud vers Nord-Est.
- CAS N°75 - 14 - avant 6H
ALES (Cagliari) - Observation d'un objet de nature inconnue.
- CAS N°76 - 14 - à l'aube
ARBOREA (Cagliari) - Le cav. Alberto Cogagio observe le passage d'un UFO.
- CAS N°77 - 14 - avant 6H
MARRUBIU (Cagliari) - Observation d'un objet volant de nature inconnue.
- CAS N°78 - 14 - à l'aube
SAN NICOLO ARCIDANO (Cagliari) - Domenico Floris et d'autres agriculteurs aperçoivent un UFO qui laisse derrière lui un cercle noir.
- CAS N°79 - 14 - avant 6H
PERDASDEFOGU (Nuoro) - Observation d'un objet non identifié.
- CAS N°80 - 14 - 6H
SERRAMANNA (Cagliari) - Isocrate Garau observe un objet sphérique avec faisceaux lumineux latéraux.
- CAS N°81 - 14 - avant 6H
IGLESIAS (Cagliari) - Des employés de la FMS observent le passage d'un UFO.
- CAS N°82 - 14 - avant 6H
CAGLIARI - Observation d'un objet mystérieux.
- CAS N°83 - 14 - 5H 30
CAGLIARI (Stazione Stantadi) - Gianfranco Dossi, Vincenzo Lecca, Enrico Musu et d'autres observent un UFO, avec deux traînées latérales dirigées vers le bas, effectuer des évolutions et après disparaître en direction Est.
- CAS N°84 - 14 - avant 6H
PORTOVESME (Cagliari) - Des ouvriers en sortant de leur tour de travail observent un objet sphérique avec deux faisceaux en "V".
- CAS N°85 - 14 - avant 6H
Entre FENOSU et S.ANNA (Cagliari) - Observation d'un objet volant de nature inconnue.
- CAS N°86 - 14 - 5H 55
CROTONE (Catanzaro) - Des ouvriers de la Montedison aperçoivent une sphère lumineuse qui accomplit des évolutions variées.
- CAS N°87 - 14 - 5H 57
TRAPANI - Les cheminots Tagliavia, Pace, Li Donni et Virzi observent un objet triangulaire qui prends une coloration bleu-violacé toujours plus forte.
- CAS N°88 - 14 - 6H
CATANIA - De nombreuses personnes observent un objet non identifié.
- CAS N°89 - 14 - 5H 56
CALTANISSETTA - Passage très rapide en direction Sud-Est Nord-Ouest d'un objet triangulaire très lumineux avec faisceaux latéraux lumineux. Le phénomène est observé séparément par Lillo Amico, Carmela Giugno, Domenico Sparacino et Michele Dell'Aira.
- CAS N°90 - 14 - 6H 30
SAN CATALDO (Caltanissetta) - Francesco Sciuto et encore 30 personnes observent un objet mystérieux mis en évidence par trois lumières disposées en triangle.
- CAS N°91 - 14 - 5H 30
SCIACCA (Agrigento) - Les pêcheurs Filippo Santanera et Calogero Vinci observent un objet circulaire avec un dôme très lumineux et ayant derrière des faisceaux divergents; il disparaît dans un halo de fumée noire.
- CAS N°92 - 14 - 5H 55
CALDERANO (Caltanissetta) - Michel Dell'Aria et Domenico Sparacino voient dans le ciel un objet de forme imprécise et de forte luminosité.
- CAS N°93 - 14 - 5H 30
SOLARINO (Siracusa) - Salvatore Pascetta et Salvatore Landolina observent le passage d'un UFO sphérique lumineux avec halo. L'objet présente une espèce d'ombre plus foncée au centre.
- CAS N°94 - 14 - 5H 45
LICATA (Agrigento) - Le prof. Vincenzo Alaimo et sa famille observent un objet qui transite à basse altitude ayant une forme semi ovale, avec la partie antérieure éteinte et la postérieure émanant une traînée lumineuse qui se reflète sur la mer.
- CAS N°95 - 14 - 5H 50/5H 55
GELA (Caltanissetta) - De très nombreuses personnes observent un UFO à la verticale de l'établissement ANIC. L'objet a d'abord la forme d'une demi-lune avec une lumière qui va du jaune au blanc; après il prend une forme circulaire avec au centre un trou foncé tandis que latéralement, en deux points diamétralement opposés, sortent deux rayons lumineux. Rappelons que l'objet a été photographié.
- CAS N°96 - 14 - 5H 30
SIRACUSA - Isidoro Cassia observe pendant dix minutes une sphère avec faisceaux lumineux à queue d'hirondelle qui se déplace d'Est en Ouest.
- CAS N°97 - Vendredi 15 septembre à la pointe du jour
LASA (Bolzano) - Des cheminots observent un objet triangulaire avec deux faisceaux latéraux lumineux.
- CAS N°98 - 15 - 5H 45
ROMA - Un sténographe de la RAI observe de sa

voiture trois lumières très fortes disposées en triangle qui se déplacent avec des changements de vitesse. La lumière centrale est en forme de "V".

CAS N°99 - 15 - 5H 58

ROMA (Villagio Cronisti - via Cassia) - Emira Baricelli avec sa famille aperçoit une lumière très forte qui stationne pendant trois minutes et après repart. Sa forme varie du cube à la sphère.

CAS N°100 - 15 - avant 6H

VARZI (Pavia) - Lino et Angelo Morelli, Pietro et Augusto Perinati observent un UFO avec des puissants faisceaux lumineux latéraux.

CAS N°101 - 15 - 6H 05

FIRENZE - Fernando Vannozzi aperçoit un objet "incandescent" en forme de cigare, d'apparence métallique et avec une trainée rouge brique.

CAS N°102 - 15 - 20H 30

FILMICINO (Roma) - L'équipage du navire "Grifone" et beaucoup de gens sur le quai observent un objet obscur qui pendant 30 minutes exécute des évolutions variées au fil de l'eau à environ 1000 mètres de la côte, d'où émane des lueurs blanches et rougeâtres.

CAS N°103 - 15 - 23H

BAIA DOMITIA (Caserta) - Des lumières qui se croisent passent par le ciel. La première en direction Nord-Sud, pendant que la deuxième va du Sud au Nord, pour après dévier vers l'Est. 15 minutes après un troisième objet répète les déplacements du deuxième.

CAS N°104 - samedi 16 septembre - 4H/4H 30

ROMA - Beaucoup de gens, entre la via Cassia et l'Aurelia, ont vu un objet dont la forme varie de témoin à témoin.

CAS N°105 - 16 - le soir

Des agents de police (Volante) parmi lesquels Giovanni Bianco, Antonio Forsano et Giuseppe Trifodi, observent plusieurs UFO de forme pas très définie avec lumières colorées. Le plus grand de ces engins émet des "signaux" lumineux auxquels les autres répondent. Le phénomène est observé pendant deux heures en plusieurs points de la ville.

CAS N°106 - 16 - le soir

MONTE ARGENTARIO (Grosseto) - Observation d'un objet lumineux entouré par 2 ou 3 petites lumières qui se déplacent d'Ouest en Est.

CAS N°107 - 16 - le soir

Ottaviano (Napoli) - Ginevra Lanza observe un objet avec trainée jaunâtre pendant l'éclipse lunaire (Météorite)

CAS N°108 - 16 - 20H 25

ROMA - Fabio Battison observe un objet lumineux pendant l'éclipse qui se déplace de Sud-Est à Ouest avec trainée lumineuse jaunâtre (météorite).

CAS N°109 - 16 - 20H 25

RODI GARGANICO (Foggia) - Le correspondant du "Tempo" observe pendant l'éclipse un objet en forme de triangle qui passe à grande vitesse (météorite).

CAS N°110 - 16 - 20H 29

roma - Daniela Sassa et Federico Pellegrini

observent pendant l'éclipse un objet avec trainée blanche - jaunâtre qui se déplace vers Nord-Ouest (météorite).

CAS N°111 - 16 - 20H 30

ROMA - Angelo Passeri et Cosimo Comito observent le passage d'une sphère blanche lumineuse (météorite).

CAS N°112 - 16 - 22H 30

TRIESTE - Les époux Fornasero observent le passage d'un objet très lumineux qui se déplace de Nord-Ouest à Sud-Est.

CAS N°113 - 16 - 22H 30

SILIGO (Sassari) Le photographe Elio Sanna prend une photo d'un UFO

CAS N°114 - 16 - 22H 30

NAPOLI - Pendant la phase finale de l'éclipse lunaire, M. Dario Russo et le photographe amateur Gianni Occhiello prennent séparément quelques photos de la lune dans lesquelles apparaît un objet non identifié en mouvement.

CAS N°115 - 16 - après 23H

SALERNO - Pietro Gallo observe un objet en forme de "ovale" tronqué et de couleur orangée, avec une trainée lumineuse.

CAS N°116 - dimanche 17 septembre - 21H environ

TORRITA DI SIENA (Siena) - Après une première observation de la part de Riccardo et Ultimino Boscagli entre 20H 15 et 20H 20, Rivo Faralli est protagoniste d'une CE III: après que sa voiture se soit tout à coup arrêtée, atterit un UFO en forme de "chapeau de prêtre" et de dimensions limitées. de cet engin sortent deux êtres hauts de 1 mètre environ et habillés de combinaisons vertes et casques, qui "flottent" autour de la voiture de Faralli en l'observant attentivement. Après ils remontent sur le disque et ils réparent. Sur le lieu l'on a retrouvé une trace circulaire où le terrain est brûlé.

CAS N°117 - 17 - 22H

SPERLONGA (Latina) - Elisa Mariotti, Mario et Nara Bonifacio observent pendant plus d'une heure et demi un UFO puntiforme avec coloration qui varie du blanc au vert azuré et au rouge.

CAS N°118 - 17 - 22H

NAPOLI - Giulia Prete observe un objet très lumineux de forme imprécise.

CAS N°119 - Lundi 18 septembre 1H 05/1H 15

ROMA (entre la via Aurélia et la Cassia) - Le Procureur Vincenzo Del Monaco et, séparément, Giulio Corpetti observent deux objets circulaires avec un dôme obscur, qui transitent à hauteur des arbres avec 7 faisceaux lumineux azurés et qui tout à coup "allument" une lumière bleue très forte.

CAS N°120 - Mardi 19 septembre - 19H 30

SUSA (Torino) - Observation d'un objet non identifié sur le Moncenisio.

CAS N°121 - mercredi 20 septembre - 18H/19H

Apparaît dans le ciel de BOLOGNA, PISA, PESARO. LIVORNO, FIRENZE un objet pris par beaucoup de gens pour un UFO. Mais il a été identifié comme un ballon sonde par l'Observatoire San Valerio de Pesaro, par un pilote civile sur Firenze et par un militaire d'un C 130 sur Pisa.

Suite de la page 22 :

Séverac-le-Château

M. BOURREL

Il y a aux murs des maisons des consoles avec des isolateurs supportant 5 lignes aériennes : 3 pour le courant triphasé, une pour le neutre, une pour l'éclairage municipal. Des étincelles énormes sortaient des consoles, il n'y en avait pas sur les fils entre les consoles.

Ces étincelles, bleuâtres, touchaient non seulement les murs où les consoles étaient fixées mais traversaient la rue, arrivant sur les murs de l'autre côté et allaient au sol. La rue est étroite et mesure de 3 à 4 m de large. Elle est goudronnée. Je n'ai pas vu d'arc électrique. Le phénomène se situait à chaque console, à celle devant nous, à l'autre à 50 m plus loin, plus loin encore, mais il ne se produisait pas à toutes les consoles.

A côté il y a un poteau d'éclairage municipal avec au bas une boîte EDF. (voir photo). On entendait dans cette boîte des crépitements comme une rafale de mitrailleuse, un bruit formidable. J'ai cru que cela allait exploser, nous ne bougions pas. Nous avons eu très peur quand les étincelles ont commencé. Elles ressemblaient à des «toro del fuego» et puis ce bruit de mitrailleuse. Coincés, nous étions coincés derrière une voiture en stationnement avec des étincelles partout, devant, derrière, et ce bruit dans la boîte du poteau. Impossible de bouger.

Nous espérons qu'un disjoncteur allait sauter sous l'effet d'une surtension, il n'en a rien été. Je ne comprends pas. Ce qui m'a paru drôle c'est qu'il n'y a eu aucun dommage à la ligne. (Il n'y a pas eu d'orage dans la journée, il n'y avait pas de réparation à la ligne sur le secteur dit Mme Nibelle).

Cela a duré plusieurs minutes dit M. Bourrel, (3 minutes en deux reprises a dit Mme Nibelle, 15 minutes écrit Mme Lacanal).

LES INTERVENTIONS

Mme Nibelle a téléphoné à la gendarmerie, et les gendarmes sont rapidement arrivés. (ils ont ri écrit Mme Nibelle). Malgré tous les témoignages ils ne croient pas à la présence d'un objet dira M. Viala.

EDF. Un voisin a téléphoné, «on» lui a répondu que cela devait être un oiseau de nuit qui s'était pris dans les fils. A côté de chez nous il y avait un jeune gendarme mobile en vacance qui a alors insisté au téléphone. L'EDF de Laissac s'est alors déplacé (à 24 km de Séverac). Ils sont arrivés à minuit passé. J'étais allé me coucher à minuit dira M. Bourrel.

Mme Lacanal : l'agent EDF se souvient très bien de l'incident et nous montra un registre où figurait la nature de la réparation : rupture «partielle» d'un câble amenant des formations d'étincelles. Ils ont réparé «provisoirement» en faisant un pont. Provisoire qui était toujours là en septembre et Théo Revel, avec une grande échelle, est allé le voir de plus près.

CONCLUSION ET REMARQUE PAR F. LAGARDE

Il est bien établi qu'un objet a été observé, avec sa disparition et l'apparition à l'endroit de sa disparition d'un nuage sombre. Objet non identifié qui peut être comme le pensait M. Bourrel un morceau de satellite, un météore ou un OVNI, objectivement personne ne saurait se prononcer sur sa nature exacte.

Il est non moins indubitable que cette observation a été immédiatement suivie de phénomènes électriques dont l'ampleur a été considérable. Coïncidence probablement, rien ne permet de relier les deux faits dans les témoignages recueillis.

Pour un profane l'explication de l'EDF au sujet de ces phénomènes manque de précision. En effet, la «réparation» est survenue deux heures après que la situation normale avait tout naturellement été rétablie, on est conduit à penser que l'intervention de l'EDF n'a été pour rien dans le retour à la normale. Comment comprendre la projection d'étincelles sur une longueur de plus de 4 mètres et seulement sur les consoles portant des isolateurs ? et cela sans que rien ne s'abîme dans le circuit pas même la boîte EDF sur le poteau lumière qui crépitait comme une mitrailleuse. On aurait voulu comprendre comment un câble dont la rupture n'était que partielle pouvait produire les phénomènes constatés par tous les témoins.

ENVIRONNEMENT

Il y a des menhirs aux environs, des vestiges gallo-romains, un ancien camp dit de Jules César, deux volcans éteints, du schiste bitumineux (à l'emplacement de la retenue) dira M. Bourrel. Le château moyennageux est partie du XI l'autre du XVIII siècle.

Géologiquement Séverac est situé dans le jurassique, encadré par deux failles dont l'une passe à 1 km au nord du château, l'autre à 5 km au sud. L'Aveyron prend sa source à 2 km au SE. Au nord se développe le Causse de Séverac, au NE, à l'est et au Sud le Causse de Sauveterre, qui bordent à 13 km à l'est les célèbres gorges du Tarn. Dans ces Causses, à l'est et au sud, de très nombreuses zones d'absorption d'eau en forme de cuvettes qui laissent présager de futurs exploits spéléologiques.

**Collaborez au réseau de
détection magnétique...**

Un détecteur vous le permet...

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) **193,00 F.**

Règlement à la commande : port et emballage : **14,00 F.**

Envoi contre-remboursement : ajouter **7,00 F.**

Adressez vos commandes à : **RADIO M.J.
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.**

"Ces condamnés qui auraient pu être sauvés"

par Charles Garreau

J'accuse - Le dossier noir du cancer

Edition Alain Lefevre, 29, rue Pastorelli Nice (Juillet 1980)

Trois savants chercheurs qualifiés ont, à titre divers, consacré leur vie au dépistage et à la guérison du cancer. Ils ont en commun, avec leur désintéressement, l'ostracisme violent et les nombreux procès qui ont été leur lot de la part des représentants de la médecine officielle, pour que leur découverte ainsi que les nombreuses attestations de guérison soient étouffées, comme si l'on craignait que cela porte quelque préjudice.

Le professeur VILLEQUEZ. Alors que tous les spécialistes disent et répètent que 50 % de cancéreux auraient pu et pourraient être guéris s'ils pouvaient disposer d'une méthode de dépistage précoce, le professeur VILLEQUEZ a mis au point une technique de réaction qui permet un dépistage précoce du cancer, à 95 % de réussite, avant même l'apparition des signes cliniques, et qui est à la portée d'un médecin de campagne.

Les « mandarins » de la cancérologie ont refusé d'exprimer cette méthode dans leurs propres services, pendant que, dans le même temps, de nombreux pays étrangers l'appliquaient avec succès, ainsi que des milliers de tests en ont démontré la rigueur et l'efficacité tant en Suisse, en Belgique, en Angleterre, en Suède, aux Etats-Unis... etc... Qui donc défend-t-on en France, les dogmes, des intérêts, ou les malades ?

Le professeur ESTRIPEAUT a mis au point un traitement anticancéreux : le 816. En dépit de l'attestation de centaine de médecins qui l'utilisent avec succès, l'Ordre des Médecins dont les motivations ne semblent pas être celle de la santé publique fait tout ce qu'il peut pour empêcher la commercialisation du traitement. En 1953 le professeur Estripeaut est traîné en justice mais la presse s'en empare et cela devient une affaire d'Etat. Un visa de fabrication lui est accordé en 1956, mais 10 ans plus tard l'Ordre réussit à lui faire retirer son visa. Raoul Estripeaut se retire en Belgique où il meurt en 1972, désespéré de voir son oeuvre anéantie, un travail qui aurait pu sauver tant de vie sans l'intervention de la mafia médico-financière.

Le docteur SOLOMIDES. Il a été l'ennemi n° 1 de l'Ordre des Médecins qui l'a poursuivi durant 25 ans. Mort en mai 1979, il était un des médecins les plus diplômés de France. Il a découvert un médicament anticancéreux : les « physiatrons synthétiques » qui ont sauvés des milliers de malades atteints de cancer réputés incurables, ou de scléroses en plaques, sans parler d'autres maladies infectieuses. Mais « l'affaire » Solomidès continue. Six mois après sa mort, les 24 et 25 novembre 1979, près de 150 médecins, biologistes

et cliniciens ont participé au premier congrès international sur les physiatrons synthétiques, organisé par le Comité de Défense et d'Information sur le Cancer (CEDIC). N'est-ce pas là la preuve de l'intérêt de la découverte SOLOMIDES ?

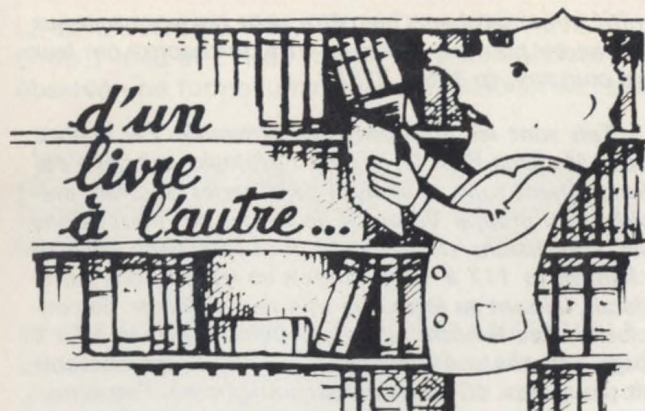
Michelle, l'épouse de Solomidès est bien décidée à poursuivre l'oeuvre de son mari à la tête de l'Institut Solomidès, 56 rue de la Marine 92330 à SCEAUX, dont elle assure la gérance.

Merci à M. GARREAU de nous avoir fait connaître l'existence de ces chercheurs pour lesquels une puissance plus ou moins occulte fait tout ce qui est en son pouvoir pour que le public ne soit pas tenu au courant de leurs travaux qui ont déjà sauvés des milliers de malades.

Quelle sera l'organisation qui sera assez forte politiquement pour exiger que toute la vérité soit faite publiquement, et que des explications claires, précises, soient fournies sur un comportement qui paraît pour le moins singulier quand il s'agit de la santé.

Le cancer est le fléau le plus inquiétant de nos temps modernes. Il n'est pas de jours que nous apprenions pas la mort d'un proche, d'un ami, d'une relation, d'un homme éminent qui en a été atteint, ou d'opérations douloureuses et mutilantes.

Car il ne faut pas se leurrer, et on ne le sait pas assez, nous sommes tous, génétiquement, des candidats au cancer, quelque soit notre mode de vie et les précautions que l'on peut prendre. Tous, nous sommes porteur d'un virus cancérogène à ARN, connu depuis longtemps et qui fait partie de notre bagage génétique. Ce sont deux chercheurs, Temin et Baltimore qui, en 1970, ont découvert la « transcription inverse » de certains virus à ARN, ce qui leur a valu le prix Nobel de Médecine 5 ans plus tard. Certains de ces virus à ARN possèdent en effet une enzyme capable de synthétiser un ADN sur le modèle d'une molécule ARN. Cette transcription inverse a permis d'expliquer comment le virus peut s'intégrer aux chromosomes par l'intermédiaire d'une copie ADN à double chaîne. Depuis, de grands progrès ont été faits par de nombreux chercheurs. Le gène viral du virus ASV a été identifié dans toutes les cellules saines. Ce virus a normalement des fonctions vitales, il produit le cancer qui ne se manifeste que lorsqu'il s'insère dans un emplacement anormal du génome (voir Science et Avenir d'octobre 1980) un accident en quelque sorte, dont on ne connaît pas les causes, et dont personne ne semble être à l'abri. C'est assez dire que toutes les recherches, d'où qu'elles viennent, doivent nous intéresser au plus haut point.



par Gilles SMIENA

Rose C. «RENCONTRE AVEC LES EXTRA-TERRESTRES» édition du Rocher (les carrefours de l'étrange) 1979 - 1er trimestre - 226 pages - photos.

Faut-il faire une heureuse exception et mettre à part le livre de Madame Rose C. qui fut longtemps connue des milieux ufologiques sous le nom de Code «Roméo Charlie» (d'après ses initiales en code radio-téléphonique) et ranger ses révélations sur les Extra-terrestres dans la catégorie des récits sérieux qui ne bluffent pas et nous rapportent une histoire réellement vécue ? Malgré l'étrangeté du récit, il semble bien qu'il faille répondre par l'affirmative.

L'auteur, en effet, nous rapporte, en plus, un certain nombre de phénomènes para-psychologiques qui se cristallisent autour d'elle, en s'intensifiant, depuis de nombreuses années : flash rapides de voyances immédiates espacées dans l'espace comme l'accident

suite de la page 36 :

LIVRE REÇU

On comprend mal, dès lors, en dépit d'innombrables guérisons, en dépit des innombrables attestations d'un corps médical dévoué à leurs malades, qu'il existe au sommet de la hiérarchie, une résistance assez puissante pour étouffer toutes ces voix désintéressées, proscrire des médicaments ou des techniques qui ont fait leur preuve, peu coûteuses et efficaces.

Alors que la «recherche», quelle recherche ? sollicite des milliards chaque année, voilà trois savants qui ont travaillé en silence, sans aide, sans rien demander à personne, ont guéri des milliers de cancéreux souvent gratuitement, est-ce cela qu'on leur reproche ? Il faut espérer que la Vérité éclatera bien un jour, mais en attendant des centaines de malheureux souffrent et meurent, demain ce sera peut-être notre tour parce que la médecine officielle refuse en France de tester honnêtement des procédés qui ont apporté en dehors d'elle des preuves de leur efficacité.

F.L. octobre 1980

N.B. : Cet ouvrage est en vente à
La librairie VALLAT
43400 Le Chambon/Lignon
Franco : 64 F

de la terrasse de l'aéroport de Téhéran en 1952 (p 158) ou des prémonitions d'évènements à venir, généralement dramatiques et localisés dans un avenir proche, par exemple deux accidents d'avions commerciaux successifs (p 106) ou mieux l'accident nucléaire du sous-marin «Le Redoutable» ; prémonition pour laquelle il y a eu des témoins et à propos de laquelle est publiée la réponse intégrale du commandant du bâtiment (p 159 à 168).

Ces phénomènes paranormaux donnent incontestablement du poids à sa parole et nous autorise à croire à sa sincérité, donc à envisager favorablement le récit des évènements qu'elle dit avoir vécu au printemps de 1952, évènements au cours desquels elle est convaincue avoir été en contact avec les Extra-Terrestres. Cette rencontre est cependant aussi extravagante et aussi incroyable à première lecture que toutes celles que l'on connaît déjà.

Elle s'est déroulée dans la nuit du 10 au 11 avril 1952. Madame Rose C., accompagnée de ses deux chiens, dort seul cette nuit là dans un «mazet» (maison rustique de la garrigue) où elle est venue chercher un matelas pour le lit de sa fille. A une heure inconnue de la nuit (elle n'a pas de montre sur elle), elle est réveillée par les grognements insistants de ses deux chiens qu'elle ne peut calmer. D'abord hésitante sur la décision à prendre, vu sa solitude dans cette campagne des environs de Nîmes, elle finit par s'habiller et ouvrir la porte, puis suivre ses chiens qui ont filé comme une flèche dans la nuit et aboient à quelque distance de la demeure.

Elle rencontre alors d'abord un homme normal, ancien «terrien» passé (dit-il) au service des Extra-Terrestres puis trois Extra-Terrestres géants de 2,30 m à 2,40 m de haut, aux pieds énormes, «bruns de peau», «le nez plutôt droit et leurs cheveux légèrement bouclés, très noirs» (p 33) qui lui déclarent tout simplement : «Nous venons de là-haut». (p 35) L'un d'eux qui semble plus âgé, est légèrement vouté et semble moins souple ; «(il) portait, comme planté dans le front, une moitié de bille de verre noir qui me fascina un instant». (p 34) A proximité d'eux, elle eut «le temps d'apercevoir une sorte d'énorme chose circulaire d'un gris mat ressemblant à de l'ardoise, gigantesque, ayant approximativement la forme d'un immense canotier, immobile à plus d'un mètre du sol et qui semblait ne reposer sur rien». (p 32)... ce qu'elle interprète comme leur vaisseau spatial!

Le récit qui suit la rencontre est aussi insolite que tous ceux que nous connaissons déjà concernant des rencontres similaires : ramassage de vieux livres et de vieux journaux qui sont enfouis sans précautions dans un sac qui «contenait (déjà) quelques pousses d'olivier, d'amandier, un peu de thym, des feuilles de différentes espèces», il me sembla même voir des pierres» dit-elle. Interdiction de faire du mal au rats, mais aussi de les nourrir!... autres considérations écologiques auxquelles ont est habitué de leur part et, enfin, une proposition de les suivre dans l'espace comme l'a fait l'homme qui les accompagne, proposition énergiquement refusée par Madame Rose C. qui allègue ses

responsabilités vis à vis de son enfant et de son père... Ajoutons y pour faire bonne mesure la classique petite boîte magique sur la poitrine et les diverses mystifications qu'elle produit !...

Bien sûr, il ne serait pas impossible à un écrivain qui connaît l'ensemble du dossier ovni et extra-terrestre d'imaginer une telle aventure et de la publier comme une histoire vécue. C'est même, pour être franc, la première idée qui vient à l'esprit tellement l'affaire est «classique»! C'est pourquoi nous devons rester extrêmement prudent en la matière ; il semblerait imprudent de déduire l'authenticité des faits de la concordance seule avec les témoignages des autres récits de contactés. Cela est maintenant beaucoup trop connu et peut prêter à toutes les mystifications. La meilleure garantie de cette authenticité semble être les autres phénomènes paranormaux qui se sont développés chez l'auteur à la suite de cette rencontre et qu'il faut aussi expliquer.

C'est en effet à la suite de ces événements que Madame Rose C. se rendit compte, progressivement de «certaines choses bizarres qu'il lui arrivait de voir le soir» alors qu'elle était sur le point de s'endormir. (p 70) ; elle nous explique longuement le mécanisme complexe et progressif de ces «voyances» curieuses qui comportent à la fois des images, des symboles et des lettres ou des mots entiers, ce qui est assez rare. (p 70 à 95) Par la suite elle aura, le matin, à une heure bien précise, la répétition de rêves très curieux également qui semblent en rapport avec l'évènement pri-

mitif et qui semblent bien être «une porte ouverte sur l'étrange» pour reprendre le titre du chapitre qui leur est consacré. (p 179 à 218).

Tels sont les faits dans leur ensemble. Par chance pour Madame Rose C. et pour l'ufologie, son cas a été longuement suivi et analysé par Charles Gouiran, président du groupe Véronica de Nîmes qui nous donne ses conclusions détaillées et motivées dans un long chapitre (p 117 à 130). Nous n'en reprendrons pas le détail, laissant au lecteur le soin de s'y référer. Sa conclusion sera la nôtre : «Nous pouvons affirmer, écrit-il page 135 que son témoignage à ce sujet est recevable et plausible». (C'est nous qui soulignons). Précisons : cela veut dire seulement que ce qu'elle nous décrit est conforme à ce qu'elle est convaincue avoir réellement vécu. Reste maintenant pour les ufologues à en rechercher la clé et à expliquer les mécanismes de cette «rencontre» : vision réelle de personnages concrets ? personnages mythiques ou oniriques ? influence télépathique à distance ? Cela est un autre problème qui ne fait que s'ajouter à ceux que l'on connaît déjà sans beaucoup les éclaircir. Cependant la relation entre contact, prémonitions et rêves est intéressante.

Ajoutons seulement pour les lecteurs qui ne croiraient pas pouvoir prendre en considération ce cas comme authentique qu'ils auront au moins la consolation d'avoir découvert un témoignage profondément humain raconté d'une façon savoureuse et sans complexe par une femme qui aime profondément sa Provence natale.

**N.B. : «RENCONTRE AVEC LES EXTRA-TERRESTRES» est en vente à la Librairie VALLAT
43400 Le Chambon/Lignon
Franco : 59 F.**

nouvelles récentes (condensé de presse) par J.-C. VANDER

(Voici des motifs d'enquêtes, pour les enquêteurs qui manqueraient d'objectif dans les régions concernées)

AOUT 1980, MANILLE (Philippines)

Les 8 et 9 août des témoins observèrent pendant plusieurs heures au-dessus de l'île de Palawa, des OVNI volant en formation. Les 19 et 20 août des témoins firent d'autres observations au-dessus de la mer de Chine et du port de San-Fernando.

(Nostra du 18 au 24 septembre 80)

FIN AOUT 1980, ST JACQUES DE NEHOU (Manche)

A la sortie de St Jacques de Néhou, un témoin et sa famille observèrent survolant leur voiture, des lumières ovales aux contours estompés par une sorte de brouillard ; ensuite elles se seraient posées à quelques champs de distance. S'arrêtant au bord de la route ils virent une intense lumière blanche traversant un rideau d'arbres.

(Presse de la Manche, début octobre 1980)

OCTOBRE 1980, CATALOGNE (Espagne)

A Lerida, avant l'aube, des témoins et une patrouille de policiers ont observé pendant plus d'1 h 1/2 plusieurs OVNI, d'où émanait une forte luminosité, qui volaient à basse altitude. Les policiers firent des signaux avec leurs gyrophares et les OVNI répondirent en émettant des signaux intermittents.

(L'Est Républicain du 20/10/80)

LE 20 OCTOBRE 1980, THONON-LES-BAINS

Entre 1 h 45 et 2 h du matin, un automobiliste roulant sur la nationale entre Thonon-les-Bains et Sciez a observé une forme lumineuse qui semblait se rapprocher de lui.

(Le Dauphiné Libéré, du 21 octobre 1980)

LE 21 OCTOBRE 1980, NEUCHATEL (Suisse)

Entre minuit et 2 h du matin, des témoins ont vu un phénomène volant lumineux. Un enregistrement du bruit accompagnant le passage de l'OVNI a pu être fait.

(Feuilles d'Avis de Neuchâtel du 25/10/80)

LE 28 OCTOBRE 1980, ST DIZIER, ANCERVILLE, CHAMOUILLEY (Hte Marne, Meuse)

Lundi soir entre 18 h 10 et 18 h 30, au foubourg de Gué, M. et Mme B... aperçurent en direction de l'Est une boule de couleur orangé, avec un halo plus clair, qui prit une forme allongée en disparaissant dans les nuages. 30 secondes plus tard deux boules entourées d'un halo apparurent au-dessus d'un petit bois.

(L'Union du 29 octobre 1980)

LE 28 OCTOBRE 1980, VERTUS (Marne)

Lundi à 18 h, trois écoliers ont vu, dans le ciel de Vertus, un objet sphérique avec des lumières bleues à l'avant, rouge à l'arrière, rouges et bleues sur le pourtour. L'OVNI silencieux se déplaçait en grande vitesse en émettant des lumières bleues qui clignotaient au-dessus et au-dessous de lui. Il filait en direction du Nord-Ouest en sautant et en formant des spirales.

(L'Union du 29 octobre 1980)

LE 28 OCTOBRE 1980, CHATEAU-THIERRY (Aisne)

En fin d'après-midi plusieurs personnes ont observé pendant 10 minutes une boule lumineuse stationnant à haute altitude à la verticale du bois de Verdilly, avant de se déplacer lentement en s'élevant et disparaître.

(L'Union du 29 octobre 1980)

LE 31 OCTOBRE 1980, MONTCEAU-LES-MINES (Saône et Loire)

Entre 2 h et 6 h du matin, une journaliste et plusieurs autres témoins à l'entrée d'une usine ont vu 2 boules lumineuses. Un couple a été réveillé par la musique de leur transistor qui n'avait pas été allumé, chez d'autres personnes le disjoncteur s'enclenchait et déclenchait tout seul.

(Lyon Matin du 3 novembre 1980)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

INFORMATIONS

• PUBLICATIONS DU GEPAN :

Une "Note d'Information n° 1" a été publiée, intitulée "Observations de phénomènes atmosphériques anormaux en U.R.S.S.". Analyse statistique, par M.M. Guindilis, Menkov et Petrovskaia ; elle est envoyée gratuitement aux groupes privés.

Une "Note Technique N° 1" intitulée "Analyse du problème du pré-traitement des données", a été publiée, ainsi qu'une "Note Technique N° 2". "Etude comparative des résultats statistiques élémentaires relatifs aux observations de phénomènes aérospatiaux non identifiés", par Ph. Besse. Le coût des "Notes Techniques" est de 10 F l'une. (chèque à l'ordre du CNES), adressé à :

CNES-GEPLAN, 18 rue Edouard Belin 31055 TOULOUSE CEDEX

• ENQUETE SUR L'OBSERVATION DU 17.10.63 A MARSEILLE (parue dans LDLN N° 197, pp. 23-24) : c'est M. Michel JEANTHEAU, qui s'est fait connaître, qui en est l'auteur.

• ERRATUM : dans l'article de M. Jean SIDER "La photo de Motunau", (LDLN N° 198) il fallait lire p. 28, dernière ligne du 4ème paragraphe : "... stylo à bille VINDICATIF", et non pas "REVENDICATIF".

• FAUX-AVION SUR PARIS : que celui qui nous a remis cette enquête se fasse connaître ; il a omis de donner son nom et son adresse. Merci.

• A CEDER : divers ouvrages d'ésotérisme et spiritualité, très bon état. Prix honnêtes. Liste contre deux timbres. S'adresser à : M. Louis RAYMOND 16, avenue Ch. Gounod 91800 EPINAY-SOUS-SENART.

• J'ACHETE : anciens et récentes revues ufologiques (ainsi que livres). Ecrire à : M. JOAN FERNANDEZ, C/O musico Hipolito Martinez, 11-11° VALENCIA - 20, ESPAGNE.

• RECHERCHE : les tomes I et II de la "Cosmogonie d'Urantia", d'occasion. Ecrire à M. Jean BOUSQUET 1, rue Côte Vieille 31150 GRATENTOUR.

Une réédition attendue :

Alerte dans le ciel !

de Charles GARREAU

Cet ouvrage, l'un des premiers grands classiques français sur les "soucoupes volantes", publié en 1956 et depuis longtemps introuvable, a été complété par une importante mise à jour, qui fait le point sur tous les aspects actuels du problème O.V.N.I., avec l'inquiétante conclusion qui en découle.

Un document irremplaçable dans l'histoire des "soucoupes volantes", avec des documents officiels de la période 1948-54 pour la plupart encore inédits, et qui reste d'une saisissante actualité.

A paraître en janvier aux éditions Alain LEFEUVRE.

En vente à cette date à la :

Librairie VALLAT (Service LDLN) - 43400 LE CHAMBON/LIGNON

NOS LIVRES SELECTIONNES

Attention ! Désormais Librairie VALLAT, successeur de Librairie SCHRACK

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie VALLAT (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. Seuls les ouvrages de cette liste peuvent être commandés.

LE COLLEGE INVISIBLE, par Jacques VALLEE. Franco 56 F. Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés - vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°).

CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES : par J. Vallée. Franco 24 F.

LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES par Henry DURRANT. Franco 54 F.

LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S. par Henry DURRANT. Franco 55 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).

LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 60 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C. et cela sans travestissement des faits).

Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. Franco 60 F.

CEUX VENUS D'AILLEURS, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco 60 F. C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C. BOURRET. Franco 54 F.

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LEÇONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P. KOHLER. Franco 54 F.

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY. Franco 69 F.

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. Franco 71 F.

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. Franco 69 F.

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL. Franco 71 F. Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après».

LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ? par J. ALLEN HYNEK. Franco 29 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, par Jean-Claude BOURRET. Franco 52 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

LE NOUVEAU DEFIL DES OVNI, par J.C. BOURRET. Franco 50 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

A LA RECHERCHE DES OVNI par J. SCORNAUX et Ch. PIENS. Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. Franco 26 F.

PLANETES PENSANTES, par J.J. WALTER. Franco 73 F.

SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES, par Bertrand MEHEUST. Franco 84 F. Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

FACE AUX EXTRA-TERRESTRES par Ch. GARREAU et R. LAVIER (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). Franco 23 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. Franco 54 F.

DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI par la Société Belge d'études de phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. Franco 67 F.

LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH. Franco 62 F.

LES ETRANGERS DE L'ESPACE par Donal E. KEYHOE. Franco 51 F.

PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRA-TERRESTRES par Henry DURRANT. Franco 56 F.

CHASSEURS D'O.V.N.I. par François GARDES. Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptives, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. Franco 58 F.

ALERTE GENERALE OVNI, par Léonard STRINGFIELD. Franco 54 F. Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une lecture à ne pas manquer.

LES OVNI DU PASSE, par Ch. PIENS. Franco 23 F. Cet ouvrage, de notre Déléguée pour la partie de la Belgique Wallonne est à nouveau disponible, après une interruption.

OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE par M. FIGUET et J.L. RUCHON, ouvrage de 750 pages. Franco 120 F.

OVNI : L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET. Franco 61 F.

AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. Franco 67 F.

LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES OU LA GRANDE PARODIE, par Jean ROBIN. Franco 64 F.

LES APPARITIONS D'HUMANOIDES par Eric ZURCHER. Franco 64 F.

LES SOUCOUPES VOLANTES : LE GRAND REFUS ? par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. Franco 71 F.

CES MYSTERIEUX OVNI, par Antonio RIBERA. Franco 66 F.

LES 12 MYSTERIEUX TRIANGLES DE LA MORT. DES BERMUDES AU JAPON. Franco 71 F.

LE NOEUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI par Th. PINVDINC. Franco 68 F.

GUIDE DU CHASSEUR DE PHENOMENES OVNI, par Ch. DE ZAN. Franco 61 F.

RENCONTRE AVEC LES EXTRA-TERRESTRES, par Rose C. Franco 59 F.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4ème trimestre 1980.